

RAPPORT D'ACTIVITES 2014



SOMMAIRE

LE MOT DU PRESIDENT	4
ACTIVITE FEDERALE.....	5
ÉVOLUTION DES VENTES DE CARTES DE PÊCHE depuis 2008.....	11
GRAPHIQUES D'ÉVOLUTION DES COTISATIONS D’AFFILIATION ET VIGNETTE EHGO depuis 2008	12
VENTES DE CARTES DE PÊCHE SUR INTERNET.....	13
PART DES VENTES INTERNET PAR AAPPMA	15
SYNTHESE DES ALEVINAGES REALISES PAR LES AAPPMA ET LA FDAAPPMA	16
ACTIVITE DES AGENTS DE DEVELOPPEMENT DE LA FEDERATION.....	17
PROCÈS-VERBAUX D’INFRACTIONS	18
TRANSACTIONS AUX PROCES VERBAUX.....	18
ACTIVITÉ TECHNIQUE.....	19
LES ÉTUDES PISCICOLES.....	19
LES TRAVAUX EN RIVIERE.....	30
DEVELOPPEMENT DU LOISIR PÊCHE / REGLEMENTATION.....	33
COMMUNICATION, SITE INTERNET, EDITION DE BROCHURES	33
DOSSIER ENQUÊTE PUBLIQUE, LOI SUR L’EAU, CONSULTATIONS DIVERSES.....	37
ACTIVITÉ DE L’ANIMATEUR	39
RAPPORT FINANCIER.....	42
FÉDÉRATION.....	43
Bilan	43
Compte de Résultat	45
CAISSE DE COMPENSATION.....	47
Bilan	47
Compte de Résultat	49
CONSEIL D’ADMINISTRATION DE LA FEDERATION	51
PERSONNEL DE LA FÉDÉRATION.....	52
ASSOCIATIONS AGRÉÉES POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE	53

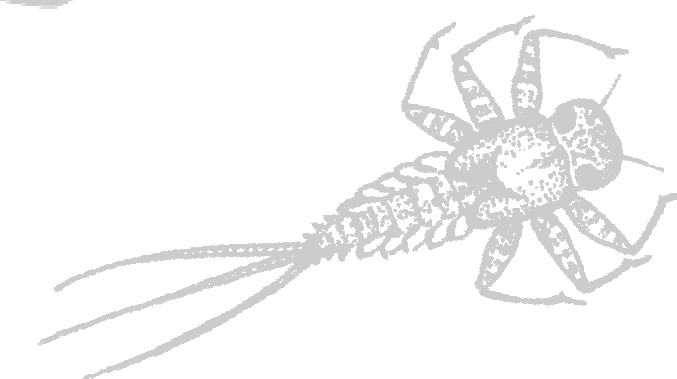
LE MOT DU PRESIDENT

Mesdames, Messieurs les responsables des AAPPMA,

L'année 2014 est une année de progression des effectifs. Nous avons dépassés les 38 300 cartes de pêche vendues (toutes confondues). Je me félicite de cette évolution des effectifs qui a été possible grâce aux actions de communication et de promotions mises en place par les AAPPMA. Je vous en remercie.

Je voudrais aussi mettre en avant le travail réalisé par le personnel de la Fédération, relais indispensables des administrations, des AAPPMA et des pêcheurs, qui est intervenu aussi bien dans la surveillance des pêcheurs et de notre patrimoine piscicole, que dans des actions de connaissance et de travaux sur nos cours d'eau, l'animation auprès de publics variés, la gestion administrative de notre structure et l'évolution de notre système de vente de cartes de pêche.

Georges Guyonnet.



ACTIVITE FEDERALE

Samedi 4 janvier : DIGOIN, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par C. Large.

Dimanche 5 janvier : BLANZY, Assemblée Générale de l'AAPPMA.

Mardi 7 janvier : AUTUN, Rendez vous à la Mairie concernant le projet de réservoir Mouche à l'étang des Cloix.

Mercredi 8 janvier : LUGNY, Contrat des rivières du Mâconnais – Réunion de lancement de l'étude restauration du Bissy, représenté par J. Maupoux.

Jeudi 9 janvier : FEDERATION, Rendez vous avec M. Massa d'Axa Assurances.

Vendredi 10 janvier : LOUHANS, Visite de terrain de l'étang de la Bardière avec le Journal de Saône et Loire et J. Chatot, Visite de terrain de l'étang de Grury, CIRY LE NOBLE, Assemblée Générale de l'AAPPMA.

Dimanche 12 janvier : SAINT GERMAIN DU BOIS, Assemblée Générale de l'AAPPMA, LE BREUIL, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par A. Fourier.

Lundi 13 janvier : SAINT YAN, Assemblée Générale de l'AAPPMA.

Mardi 14 janvier : FEDERATION, Rendez vous avec le CPIE pays de Bourgogne, accompagné de J. Maupoux et I. Sicard.

Mercredi 15 janvier : Trésorier Fédéral.

Jeudi 16 janvier : FEDERATION, Rendez vous avec le Crédit Agricole concernant leur partenariat avec la Fédération.

Vendredi 17 janvier : MACON, Vœux de Monsieur le Préfet de Saône et Loire, ECUISSES, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par A. Godard, MARCIGNY, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par G. Mamessier, OUDRY, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par C. Large.

Samedi 18 janvier : FEDERATION, Assemblée Générale du Comité Départementale de la pêche sportive au coup, DENNEVY, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par A. Godard.

Dimanche 19 janvier : PRISSE, Assemblée Générale de l'AAPPMA, PERRECY LES FORGES, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par A. Fourier, BOURBON LANCY, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par M. Durandin et C. Large.

Lundi 20 janvier : Rendez vous avec les AAPPMA du Breuil, Torcy et Marmagne concernant le dépositaire Martin Pêche sur place, accompagné d'A. Vaunaize, Contrat de rivière Chalonnais – Réunion concernant deux projets de restauration de la continuité écologique sur l'Orbize.

Jeudi 23 janvier : Trésorier Fédéral, Rendez vous avec le Club Carpiste Carp'Alliance concernant leur enduro de 2014.

Vendredi 24 janvier : FEDERATION, Intervention de KPMG pour vérification des comptes et bilan de l'année, FEDERATION, Formation Ventes Internet auprès des AAPPMA, assurée par T. Buy et B. Pichet, BLANZY, Salon de la Pêche, SAINT GERMAIN DU PLAIN, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par B. Pichet, EPINAC, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par A. Godard.

Samedi 25 janvier : LUGNY, Assemblée Générale de l'AAPPMA, PARAY LE MONIAL, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par A. Vaunaize, PIERRE DE BRESSE, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par J. Chatot, RANCY, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par B. Pichet.

Dimanche 26 janvier : MONTCEAU LES MINES, Assemblée Générale de l'AAPPMA, GUEUGNON, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par A. Vaunaize et F. Laval, ORMES, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par JY. Guenneguez.

Lundi 27 janvier : FEDERATION, Intervention de KPMG pour vérification des comptes et bilan de l'année.

Mardi 28 janvier : Comité de Pilotage de la gravière de Fleurville, représenté par J. Maupoux, CIRY LE NOBLE, Rendez vous avec l'AAPPMA, sur place pour la préparation de l'Assemblée Générale Statutaire du 15 mars 2014, accompagné de V. Pollier et T. Buy.

Mercredi 29 janvier : PARIS, Commission des Finances de la Fédération Nationale pour la Pêche en France (FNPF), Contrat de rivière Grosne - Réunion de présentation de l'étude piscicole de la Grosne, assurée par J. Maupoux, accompagné de B. Pichet, T. Breton et T. Vautrin, FEDERATION, Intervention de KPMG pour vérification des comptes et bilan de l'année.

Jeudi 30 janvier : Comité de Pilotage Morvan, représenté par R. Chassignol.

Vendredi 31 janvier : FEDERATION, Formation Ventes Internet auprès des AAPPMA, assurée par T. Buy et B. Pichet.

Dimanche 2 février : CUISERY, Assemblée Générale de l'AAPPMA, accompagné de B. Pichet,
AUTUN, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par C. Large.

Lundi 3 février : DIJON, Réunion de l'URBFC à la Fédération de Pêche de Côte d'Or.

Mardi 4 et mercredi 5 février : PARIS, Conseil d'Administration de la Fédération Nationale pour la Pêche en France.

Jeudi 6 février : Trésorier Fédéral,
FEDERATION, Rendez vous avec le Comité Départementale de la pêche sportive au coup, concernant la subvention accordée par la Fédération et leur programme jeune, accompagné d'A. Vaunaize.

Vendredi 7 février : Rendez vous avec l'AAPPMA de Montchanin sur place pour répondre aux questions de l'AAPPMA sur leur secteur, accompagné de R. Chassignol,
TRAMAYES, Assemblée Générale de l'AAPPMA,
DOMMARTIN LES CUISEAUX, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par J. Chatot.

Samedi 8 février : TOURNUS, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par B. Pichet.

Dimanche 9 février : CLUNY, Assemblée Générale de l'AAPPMA.

Mercredi 12 février : Trésorier Fédéral,
Participation film de présentation de la Fédération pour le Contrat de Rivière Sornin à Charlieu, représenté par R. Chassignol,
JOUVENCON, Contrat de rivière Seille – Lancement d'une étude hydromorphologique de la Seille, représenté par J. Maupoux.

Samedi 15 février : GERGY, Assemblée Générale de l'AAPPMA.

Dimanche 16 février : CHALON SUR SAONE, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par B. Pichet.

Mercredi 19 février : FEDERATION, Intervention de KPMG – Préparation présentation des comptes pour le Conseil d'Administration, Conseil Général – Aménagement de la gravière de Fleurville « Voie Bleue », accompagné de J. Maupoux.

Jeudi 20 février : SAINT REMY, Contrat de rivière Chalonnais – Copil Thalie Aval, représenté par J. Maupoux.

Vendredi 21 Février : FEDERATION, Conseil d'Administration,
FEDERATION, Commission de la Caisse de Compensation,
BLANZY, Remise de Médaille de la Légion d'Honneur de M. Quincy.

Lundi 24 février : LONS LE SAUNIER, Réunion à la Fédération de Pêche du Jura, concernant le projet d'étude Doubs, accompagné de R. Chassignol.

Lundi 24 et mardi 25 février : FEDERATION, Intervention du Cabinet ABG Audit pour l'expertise des comptes.

Mardi 25 février : FEDERATION, Rendez vous avec le Journal de Saône et Loire concernant les publicités des ouvertures de pêche.

Mercredi 26 février : FEDERATION, Réunion Interne concernant le pôle animation de la Fédération,
MONTCEAU LES MINES, Comité de pilotage de l'étude ouvrage hydraulique Bourbince, représenté par R. Chassignol.

Jeudi 27 février : FEDERATION, Rendez vous avec B. Pichet pour la préparation des sujets de la Caisse de Compensation et des Ventes Internet présentés lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 15 mars,
Comité de pilotage Arconce, représenté par R. Chassignol.

Samedi 1^{er} mars : SAINT MARCEL, Réunion avec le Comité Départemental de la pêche sportive au coup, accompagné de JY Guennegez.

Dimanche 2 mars : DIJON, Assemblée Générale de la Fédération de Pêche de Côte d'Or.

Vendredi 7 mars : FEDERATION, Rendez vous avec le Directeur Territorial de Saône et Loire d'ERDF pour la signature de la convention de partenariat.

Mercredi 12 mars : MACON, Rencontre avec Monsieur le Préfet de Saône et Loire, pour la remise en main propre de la pétition pour une demande de fermeture commune de la pêche du sandre et du brochet à la fin janvier, accompagné de R. Chassignol.

Samedi 15 mars : CIRY LE NOBLE, Assemblée Générale Statutaire de la Fédération.

Lundi 17 mars : SAINT GERMAIN DU BOIS, Rendez vous avec la Maire concernant la signature de la convention du carpodrome de l'étang de la Tuilerie,
AUTUN, Contrat Territorial Arroux-Mesvrin-Drée, Comité Technique, représenté par J. Maupoux.

Jeudi 20 mars : BRIGNOLES, Rendez vous à la Fédération du Var pour le contrôle des CPMA 2013 (mission FNPF).

Jeudi 27 mars : MACON, Rendez vous avec le Président de la Fédération de Pêche du Rhône.

Mardi 1^{er} avril : Rendez vous avec le Président de l'AAPPMA de Lugny pour la préparation de la « Fête de la Pêche des Enfants » du 4 mai, représenté par I. Sicard.

Mercredi 2 avril : Trésorier Fédéral,
LONS LE SAUNIER, Rendez vous à la Fédération de Pêche du Jura concernant l'étude piscicole du Doubs, représenté par R. Chassignol.

Vendredi 4 au dimanche 6 avril : BUSSY SAINT GEORGES, Assemblée Générale de l'Entente Halieutique du Grand Ouest (EHGO), accompagné de C. Large.

Mercredi 9 avril : Rendez vous avec le Maire des Bizots, concernant le plan d'eau de la Somme.

Jedi 10 avril : Départ de la Sous Préfète de Louhans.

Vendredi 11 avril : FEDERATION, Conseil d'Administration,
FEDERATION, Commission des Travaux,
MONTCHANIN, Assemblée Générale du comité pour la pratique de la pêche au Lac de la Somme.

Dimanche 13 avril : Assemblée Générale de la Fédération du Territoire de Belfort.

Mercredi 16, jeudi 17 et mercredi 23 avril : FEDERATION, entretiens individuels avec le Personnel concernant la grille des postes.

Mercredi 16 avril : rendez-vous avec l'AAPPMA de Blanzly, animation centre handicapés.

Jedi 17 avril : AZE, réunion du Contrat de Rivière du Mâconnais, restauration de la Mouge amont, représenté par J. Maupoux.

Vendredi 18 avril : DIJON, réunion URBFC.

Mardi 22 avril : MONTCEAU LES MINES, rendez-vous avec le Maire, concernant les plans d'eau de la mine, gérés par la CUCM.

Samedi 26 avril : MALBUISSON (25), Assemblée Générale URBFC.

Mercredi 30 avril : DIGOIN, rendez-vous avec l'AAPPMA.

Samedi 3 mai : MONTCEAU LES MINES, Assemblée Générale de la Fédération de Chasse 71, représenté par G. Mamessier,
SANVIGNES LES MINES, concours au carpodrome du Bois du Leu,
GENELARD, concours enfants.

Dimanche 4 mai : LUGNY, animation pour les enfants.

Mardi 6 et mercredi 7 mai : PARIS, Conseil d'Administration de la FNPF.

Lundi 12 mai : rendez-vous avec l'AAPPMA de Palinges concernant l'étang.

Jedi 15 mai : BLANZY, rendez-vous avec l'AAPPMA, personnes en situation de handicap.

Vendredi 16 mai : rendez-vous avec G. Mamessier concernant l'étang Batardeau.
DIGOIN, rendez-vous avec le Trésorier, signature des pièces comptables.

Mercredi 21 mai : DIGOIN, rendez-vous avec le Trésorier et remise de diplômes aux jeunes pêcheurs.

Vendredi 23 mai : ST BRISSON (58), réunion Natura 2000, activités de loisirs, Parc du Morvan, représenté par R. Chassignol.

Vendredi 30 mai : MARCIGNY, déplacement de la Commission des Travaux, étang Batardeau.

Lundi 2 juin : rendez-vous à la Fédération avec le Maire de Saillenard.

Mardi 3 juin : MACON, DDT, rendez-vous avec Monsieur Dussarat, Open de Chalon 2014.

Mercredi 4 juin : MONTCEAU LES MINES, rendez-vous avec les AAPPMA du Bassin Minier (Blanzly, Ciry, Montceau, St Vallier), concernant un projet de regroupement.

Vendredi 6 juin : FLEURVILLE, inauguration de la Maison du Tourisme.

Samedi 4 juin : MACON, AAPPMA, Challenge Monterrat.

Mardi 10 juin : VARENNE SAINT SAUVEUR, visite d'un étang avec D. Pageaux et T. Vautrin, possibilité de récupération de la pêche.
SAILLENARD, rendez-vous avec le Maire, accompagné de D. Pageaux et T. Vautrin.

Mercredi 11 juin : rendez-vous avec M. Alfonso de Carp'Alliance et M. Pin, Président des Pêcheurs Professionnels, concernant l'Open de Chalon 2014.

Jedi 12 juin : LA TAGNIERE, rendez-vous avec M. De Contenson, propriétaire de l'étang d'Aizy concernant les travaux de pose d'une grille et du changement de catégorie du plan d'eau, accompagné de M. Martin, Président AAPPMA d'Etang sur Arroux.
MONTCEAU LES MINES, réunion avec les AAPPMA du bassin minier (Montceau et Blanzly), concernant le projet de regroupement.

Vendredi 13 juin : MARCIGNY, Assemblée Générale Extraordinaire de l'AAPPMA.

Samedi 14 juin : LOUHANS, remise des prix à l'Atelier Pêche Nature.

Dimanche 15 juin : Concours Fédéral à l'étang Beauchamp, NEUVY-GRANDCHAMP.

Mardi 17 juin : AUTUN, Journée prévention des risques ERDF.

Vendredi 20 juin : FEDERATION, Commission de la Caisse de Compensation.

Samedi 21 juin : PARIS, Assemblée Générale SNSAPL.

Samedi 21 au lundi 23 juin : PARIS, FNPF, Assemblée générale et Congrès, accompagné de M. Durandin et C. Large.

Mardi 24 juin : MONTCEAU LES MINES, rendez-vous avec les AAPPMA du Bassin Minier (Blanzy, Montceau), regroupement.

Mercredi 25 juin : ALLEREY SUR SAONE, Commission Territoriale du Contrat de Rivière Saône, accompagné de M. Durandin.

Jeudi 26 juin : CHALON SUR SAONE, Conseil Syndical de l'EPTB Saône-Doubs.

Mardi 1er juillet : EPTB Saône-Doubs, réunion zones humides Val de Saône, représenté par J. Maupoux.

Jeudi 3 juillet : KPMG ; contrôle budgétaire au 30/06/14.
LUX, Contrat de Rivières du Chalonnais, réunion concernant la restauration de la Corne aval, représenté par D. Pageaux.

Lundi 7 juillet : FRAISANS (39), signature du Contrat de Rivière Doubs.

Mardi 8 juillet : KPMG, contrôle budgétaire au 30/06/14.

Mercredi 9 juillet : LES BIZOTS, réunion du Comité de la Sorme,
MONTCEAU LES MINES, rendez-vous avec les AAPPMA du Bassin Minier (Blanzy, Montceau), regroupement.

Vendredi 11 juillet : FEDERATION, Conseil d'Administration,
Préfecture, réunion concernant l'implantation Center Parcs, représenté par R. Chassignol.

Mardi 15 juillet : DDT 71, réunion du Groupe de travail Cormoran, représenté par C. Large, F. Laval et D. Pageaux.

Jeudi 17 juillet : Rendez-vous avec la Gendarmerie Nationale, à la Fédération, au sujet des relations entre pêcheurs professionnels et pêcheurs amateurs, enquête nationale.

Lundi 21 juillet : GENELARD, réunion préparatoire du Concours au lac de la Sorme, représenté par A. Mercier.

Mardi 22 juillet : MASSILLY, réunion avec le Conseil Général 71 concernant le seuil sur la Grosne à Massilly, représenté par J. Maupoux.

Samedi 26 juillet : Etang de la Bardière, concours carpes.

Dimanche 27 juillet : Etang de la Ciblière, concours.

Lundi 28 juillet : FEDERATION, Rendez-vous avec M. Pin, Président des Pêcheurs Professionnels.

Mardi 29 juillet : MARCIGNY, Rendez-vous à l'étang Batardeau avec l'AAPPMA.

Samedi 9 août : CHALON SUR SAONE, remise des Trophées de l'Open de Carp'Alliance.

Mercredi 15 août : CHAGNY, concours.

Dimanche 17 août : MONTCHANIN, concours carpes.

Mardi 26 août : Pêche au barrage du Pont du Roi, mandatée par l'Agence de l'Eau.

Samedi 30 août : CIRY LE NOBLE, concours.

Dimanche 31 août : DIGOIN & ST LEGER/DHEUNE, concours.

Mardi 2 septembre : DIJON, réunion de l'URBFC.

Vendredi 5 septembre : DAVAYE, signature du contrat de réduction de la pollution sur le vignoble entre la Chambre d'Agriculture et les viticulteurs.

Samedi 6 septembre : Concours les BIZOTS, GENELARD et BLANZY.

Dimanche 7 septembre : PARAY LE MONIAL, concours.

Mardi 9 septembre : Rendez-vous à la Fédération avec RBC, Architecte, étude extension garage,
AUTUN, rendez-vous à l'étang des Cloix, avec Bureau d'Etudes Téléos.

Mercredi 10 septembre : Rendez-vous pour récupération des lots pour le Concours Sorme.

Samedi 13 septembre : BLANZY, concours handipêche.

Mercredi 17 septembre : FEDERATION, Rendez-vous avec le Crédit Agricole.
Rendez-vous avec l'Agence de l'Eau sur le site de la pêche électrique de la Grosne.

Lundi 22 septembre : BLANZY, réunion préparatoire du Concours au lac de la Sorme.

Mardi 23 septembre : SAILLENARD, rendez-vous avec Monsieur le Maire, convention location étang.

Samedi 4 octobre : BOURBON LANCY, inauguration réservoir pêche à la mouche Givallois.

Mardi 7 et mercredi 8 octobre : PARIS, Conseil d'Administration de la FNPF.

Jeudi 9 octobre : FEDERATION, Assemblée Générale de Bassin Arconce, Arroux, Loire, Sornin.

Vendredi 10 octobre : FEDERATION, Assemblée Générale de Bassin Seille, Saône, Doubs, Grosne.

Samedi 11 octobre : FEDERATION, Assemblée Générale de Bassin Bourbince, Dheune.

Mardi 14 octobre : MACON, Comité Syndical de l'EPTB Saône – Doubs.

Mardi 14 octobre : Rendez-vous à la Fédération avec M. Pin, Président Pêcheurs Professionnels et F. Laval, Président des pêcheurs amateurs aux engins et filets.

Mercredi 15 octobre : PALINGES, rendez-vous avec Monsieur le Maire concernant l'interdiction de pêche sur le plan d'eau.
PARAY LE MONIAL, rendez-vous avec l'AAPPMA aux étangs des Moines.

Lundi 20 octobre : SAINT SERNIN DU BOIS, rendez-vous avec M. le Maire, également Vice-Président CUCM, concernant la pêche dans le lac de la Sorme (qualité des eaux).

Jeudi 23 octobre : FEDERATION, Rendez-vous avec le fournisseur RISO (photocopieur).

Vendredi 24 octobre : GENELARD, Conseil d'Administration du Comité du Lac de la Sorme.

Jeudi 6 novembre : MASSILLY, réunion avec le Conseil Général 71 concernant le seuil sur la Grosne, représenté par J. Maupoux.

Mercredi 12 novembre : LE BREUIL, rendez-vous avec Mme Domagala, propriétaire riveraine de l'Etang du Chêne aux Prêtres concernant l'inondation régulière de son terrain, suintement de la digue.

Jeudi 13 novembre : DDT 71, Table Ronde sur les mesures compensatoires GRT GAZ, représenté par J. Maupoux.

Dimanche 16 novembre : MONTCENIS, Assemblée Générale des Pêcheurs Amateurs aux Engins et Filets.

Lundi 17 et mardi 18 novembre : KPMG, préparation du budget.

Mercredi 19 novembre : LUGNY, réunion Contrat Rivières Mâconnais, restauration de la Bourbonne, représenté par J. Maupoux.

Jeudi 20 novembre : MARMAGNE, CUCM, réunion concernant la continuité écologique, représenté par J. Maupoux,
Pêche du Canal du Centre.

Vendredi 28 novembre : FEDERATION, Conseil d'Administration.

Samedi 29 novembre : GENELARD, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par A. Fourier.

Mardi 2 décembre : GUEUGNON, Rendez vous avec l'AAPPMA sur place pour la préparation de l'Assemblée Générale Statutaire du 21 mars 2015, accompagné de V. Pollier,
CHARLIEU, Comité de pilotage Sornin, représenté par R. Chassignol.

Jeudi 4 décembre : FEDERATION, rendez vous avec l'AAPPMA de Perrecy les Forges.

Vendredi 5 décembre : Rendez vous avec l'AAPPMA d'Etang sur Arroux,
SAINT MAURICE LES CHATEAUNEUF, Présentation aux AAPPMA du Bassin du Sornin, des résultats de l'étude piscicole Sornin 2013,
R. Chassignol,
BELLEVESVRE, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par J. Chatot.

Lundi 8 décembre : CHAROLLES, rendez vous avec le directeur des GAMM VERT du Secteur concernant la vente de cartes de pêche via Internet.

Mardi 16 et mercredi 17 décembre : PARIS, Séminaire du Conseil d'Administration FNPF « Le réseau associatif pêche de demain : enjeux et perspectives ».

Jeudi 18 décembre : SAINTE CROIX, réunion de restitution de l'étude piscicole du Solnan dans le cadre du Contrat de rivière Seille, accompagné de J. Maupoux et T. Vautrin.

Vendredi 19 décembre : BLANZY, Réunion de clôture du concours carnassiers du Comité pour la pratique de la pêche dans le barrage de la Sorme.

Samedi 20 décembre : CHARBONNAT SUR ARROUX, Assemblée Générale de l'AAPPMA, représenté par A. Godard, PALINGES, Assemblée Générale de l'AAPPMA, accompagné de A. Fourier.

Jeudi 25 décembre au Lundi 5 janvier 2015 : Fermeture annuelle de la Fédération.

ÉVOLUTION DES VENTES DE CARTES DE PÊCHE depuis 2008

Années	Vignettes CPMA							Vignette EHGO	Cotisations							
	CPMA Majeure	Engins et Filets Amateurs	CPMA Mineure	CPMA - 12 ans	CPMA Vacances/ Hebdo.	CPMA Journalière	CPMA Femme		Affiliation Majeure	Affiliation Mineure	Affiliation Femme	Affiliation Découverte - 12 ans	Affiliation Journalière	Affiliation Vacances/ Hebdo.	Compensation Majeure	Compensation Journalière
2008	23 821	227	2 584		1 211		1 478	6 241	24 486	2 565	1 518	4 162		1 331	24 293	
2009	22 461	209	2 495		1 358		1 504	6 052	23 065	2 420	1 501	3 908		1 583	22 877	
Variation 2008/2009	-1 360 -5,71%	-18 -7,93%	-89 -3,44%		147 12,14%		26 1,76%	-189 -3,03%	-1 421 -5,80%	-145 -5,65%	-17 -1,12%	-254 -6,10%		252 18,93%	-1 416 -5,83%	
2010	21 282	194	2 749		1 261	2 197	1 524	6 804	21 991	2 753	1 523	4 088	2 250	1 495	21 815	2 250
Variation 2009/2010	-1 179 -5,25%	-15 -7,18%	254 10,18%		-97 -7,14%		20 1,33%	752 12,43%	-1 074 -4,66%	333 13,76%	22 1,47%	180 4,61%		-88 -5,56%	-1 062 -4,64%	
2011	21 331	184	3 115		1 600	2 673	1 633	7 255	22 027	3 076	1 633	4 792	2 755	1 774	21 847	2 755
Variation 2010/2011	49 0,23%	-10 -5,15%	366 13,31%		339 26,88%	476 21,67%	109 7,15%	451 6,63%	36 0,16%	323 11,73%	110 7,22%	704 17,22%	505 22,44%	279 18,66%	32 0,15%	505 22,44%
2012	21 066	174	3 239		1 734	4 018	1 662	7 558	21 626	3 189	1 663	5 385	4 099	1 864	21 441	4 099
Variation 2011/2012	-265 -1,24%	-10 -5,43%	124 3,98%		134 8,38%	1 345 50,32%	29 1,78%	303 4,18%	-401 -1,82%	113 3,67%	30 1,84%	593 12,37%	1 344 48,78%	90 5,07%	-406 -1,86%	1 344 48,78%
2013	19 713	165	3 031		1 784	4 521	1 641	7 719	20 169	2 969	1 642	5 411	4 588	1 924	19 990	4 586
Variation 2012/2013	-1 353 -6,42%	-9 -5,17%	-208 -6,42%		50 2,88%	503 12,52%	-21 -1,26%	161 2,13%	-1 457 -6,74%	-220 -6,90%	-21 -1,26%	26 0,48%	489 11,93%	60 3,22%	-1 451 -6,77%	487 11,88%
2014	20 027	151	2 983	5 239	2 061	5 656	1 780	7 743	20 434	2 933	1 781	5 247	5 727	2 188	20 251	5 726
Variation 2013/2014	314 1,59%	-14 -8,48%	-48 -1,58%		277 15,53%	1 135 25,11%	139 8,47%	24 0,31%	265 1,31%	-36 -1,21%	139 8,47%	-164 -3,03%	1 139 24,83%	264 13,72%	261 1,31%	1 140 24,86%

Concernant les résultats de 2010 à 2014 :

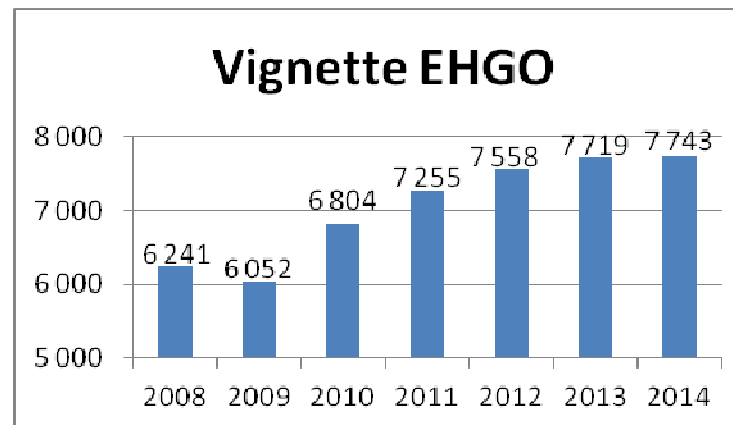
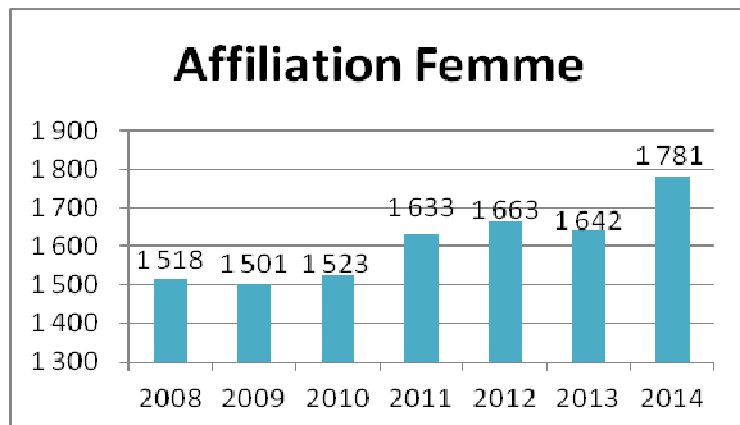
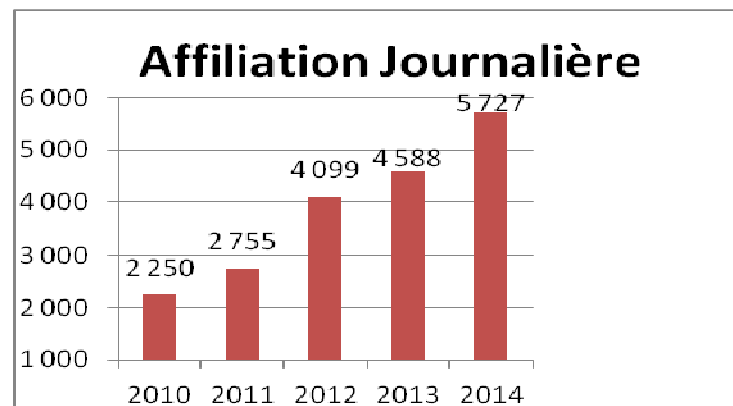
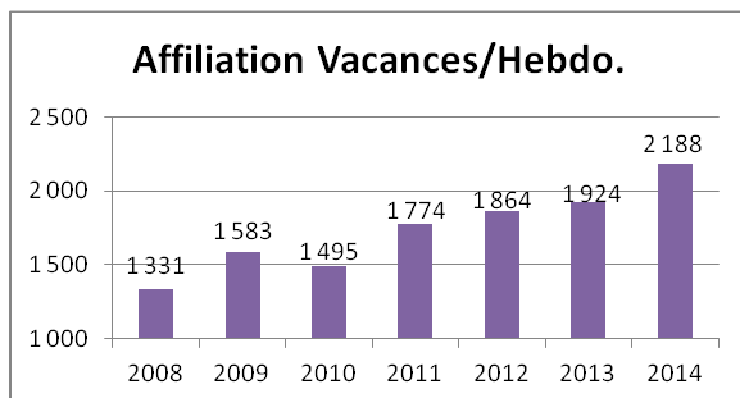
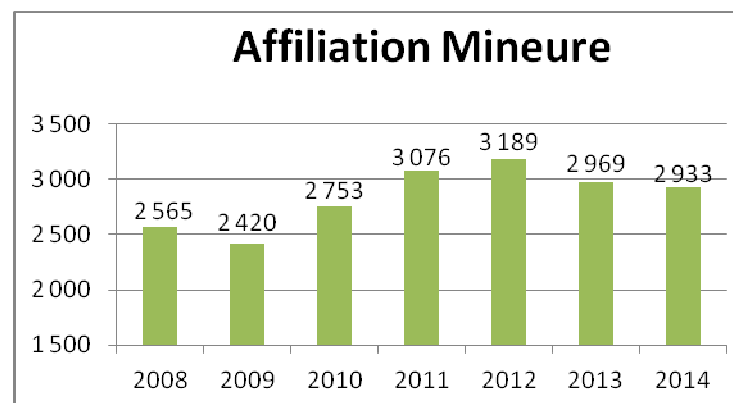
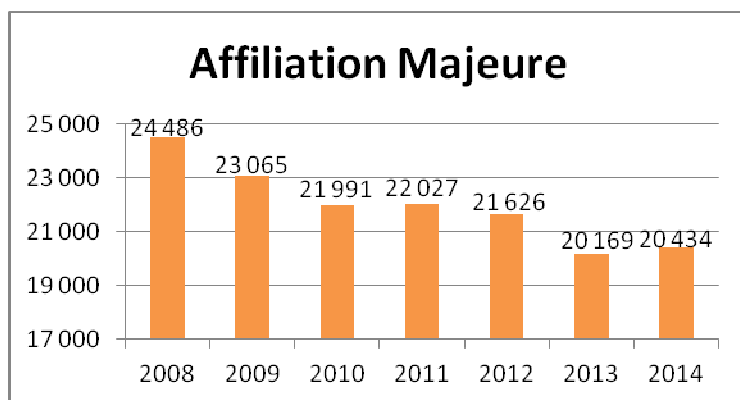
CPMA Majeure : sont comprises les CPMA Majeures apposées sur les cartes Fédérales ainsi que les CPMA Majeures intégrées à la Carte Interfédérale EHGO.

Affiliation Majeure : total des affiliations majeures comprenant les cartes Fédérales Majeures, cartes Interfédérale EHGO et engins & filets

Vignette EHGO : sont comprises les Vignettes EHGO intégrées à la Carte Interfédérale EHGO + Vignette EHGO (25 €).

Les ventes de cartes sur internet sont également comprises dans les résultats des ventes de 2010 à 2014.

GRAPHIQUES D'ÉVOLUTION DES COTISATIONS D'AFFILIATION ET VIGNETTE EHGO depuis 2008



VENTES DE CARTES DE PÊCHE SUR INTERNET

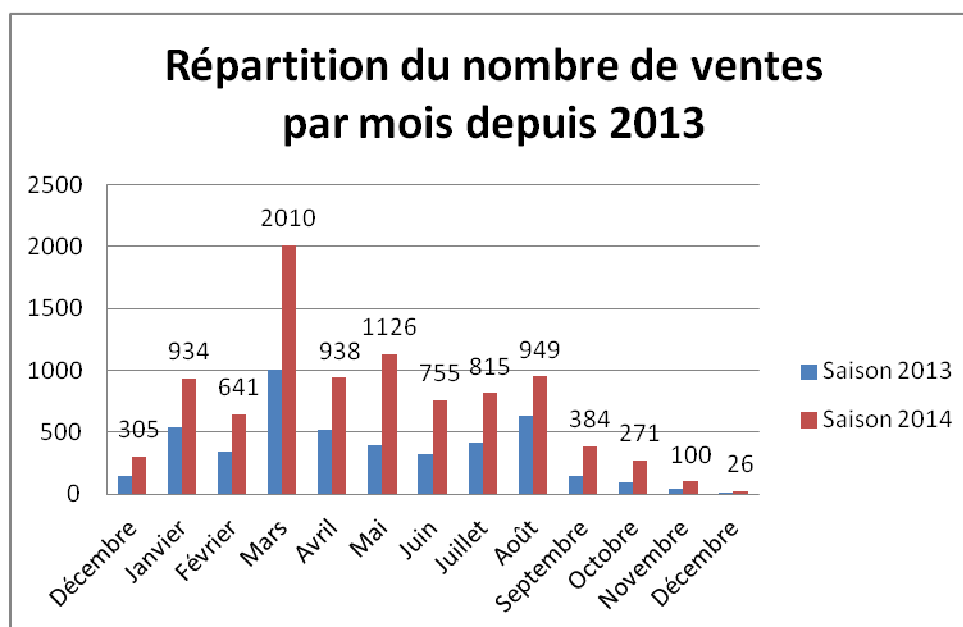
(Site de l'EHGO en 2010 et 2011 et site de la FNPF depuis 2012)

Evolution des ventes de carte de pêche en ligne depuis 2010

Nombre de cartes vendues :

	2010	2011	2012	2013	2014
Ventes Totales sur Internet	200	485	1 010	4 608	9 254
Part des ventes Internet sur ventes totales	0,61%	1,34%	2,67%	12,55%	24,16%

Toutes les AAPPMA présentes sur le site ont vendu 1 ou plusieurs cartes de pêche sur Internet en 2014. (seules les 2 AAPPMA non réciprocatrices du département ne sont pas présentes sur le site).



Pour un meilleur visuel, le graphique ne reprend que les deux dernières années de ventes (les ventes Internet de 2010 à 2012 étant relativement faibles)

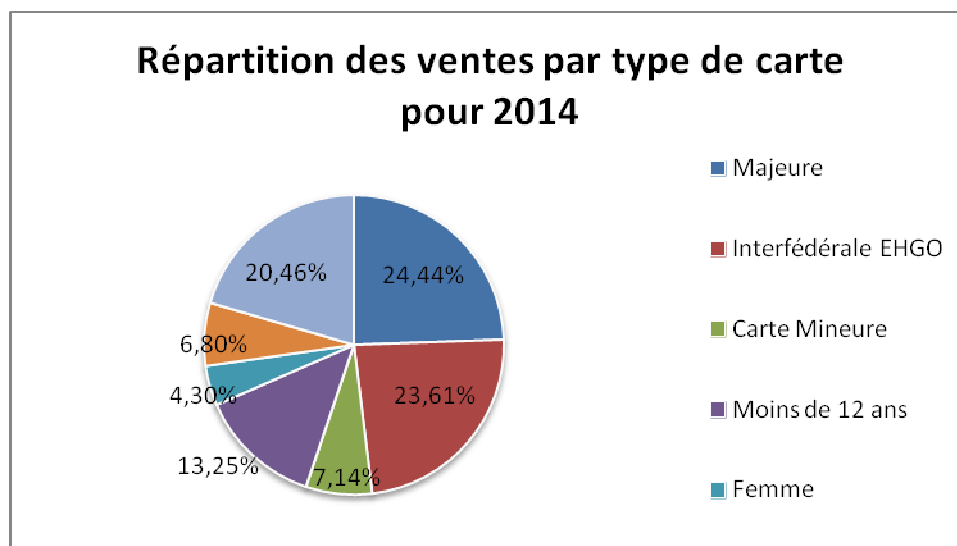
Répartition des ventes par type d'achat

	Ventes en 2012	Ventes en 2013	Ventes en 2014	Part des ventes 2014 selon lieu d'achat	Nombre de dépositaire ⁽¹⁾
Dépositaire Privé	1	2 580	6 093	66%	36
Dépositaire AAPPMA	—	140	407	4%	9
Internaute	1 009	1 888	2 754	30%	
TOTAL Ventes	1 010	4 608	9 254		

(1) Nombre de dépositaires ayant vendu au moins 1 carte de pêche pour la saison 2014.

Répartition des ventes par type de carte :

	Majeure	Interfédérale EHGO	Carte Mineure	Moins de 12 ans	Femme	Vacances/ Hebdo.	Journalière
Ventes 2010	50	24	7	16	8	25	70
Ventes 2011	98	119	32	44	27	70	95
Ventes 2012	165	253	45	142	46	103	256
Variation 2011/2012	68,37%	112,61%	40,63%	222,73%	70,37%	47,14%	169,47%
Ventes 2013	993	1375	316	584	196	327	817
Variation 2012/2013	501,82%	443,48%	602,22%	311,27%	326,09%	217,48%	219,14%
Ventes 2014	2 262	2 185	661	1 226	398	629	1 893
Variation 2013/2014	127,79%	58,91%	109,18%	109,93%	103,06%	92,35%	131,70%

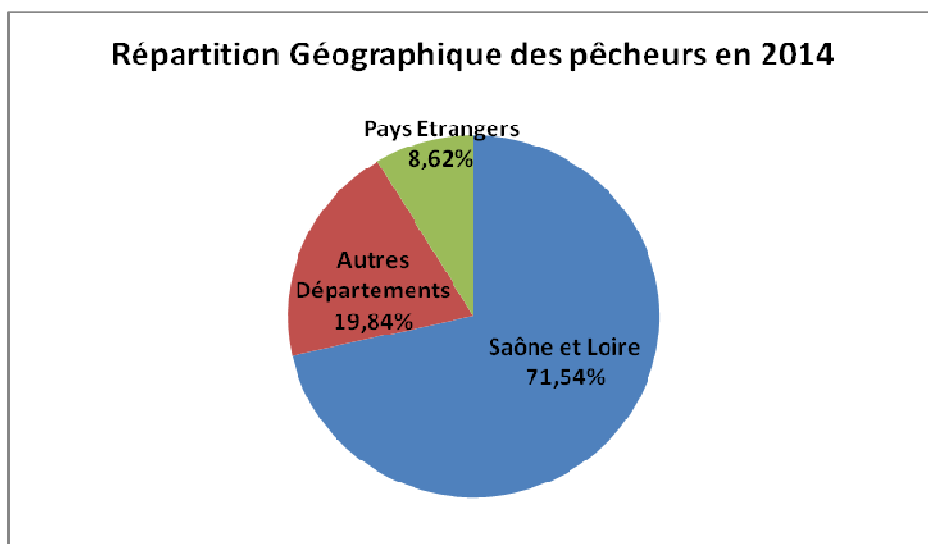


Répartition Géographique des Pêcheurs

Saône et Loire : 6 620

Autres Départements : 1 836

Pays Etrangers : 798



PART DES VENTES INTERNET PAR AAPPMA

Rang	ASSOCIATIONS	Dépositaires Internet 2014*	Ventes Totales année 2014	Ventes Internet	Part des ventes internet
1	PALINGES	1	222	222	100,0%
2	ANZY LE DUC	1	62	61	98,4%
3	PRISSE	2	191	176	92,1%
4	GUEUGNON	1	845	745	88,2%
5	CRECHES-SUR-SAONE	3	689	548	79,5%
6	CHAGNY	1	786	610	77,6%
7	DIGOIN	4	1 291	998	77,3%
8	PIERRE-DE-BRESSE	3	623	480	77,0%
9	ORMES	6	391	226	57,8%
10	LOUHANS	2	1 813	870	48,0%
11	CHARNAY-LES-CHALON	1	49	22	44,9%
12	CUISERY	2	545	235	43,1%
13	BOURBON-LANCY	2	753	308	40,9%
14	VARENNE L'ARCONCE	1	318	113	35,5%
15	SAINT-GERMAIN-DU-BOIS	1	722	255	35,3%
16	MACON	2	2 890	1005	34,8%
17	TOURNUS	4	829	255	30,8%
18	SAINT-MAURICE/SATONNAY	2	288	83	28,8%
19	IGUERANDE		177	43	24,3%
20	LA CLAYETTE	1	161	36	22,4%
21	PONTANEVAUX		114	25	21,9%
22	AUTUN	1	1 173	240	20,5%
23	SAINT-IGNY-DE-ROCHE		121	24	19,8%
24	MONTCHANIN	1	451	86	19,1%
25	OUDRY		131	20	15,3%
26	LA CHAPELLE-SOUS-DUN		73	11	15,1%
27	SAINT-MAURICE/CHATEAUNEUF		81	12	14,8%
28	SAINT-AMBREUIL	3	566	83	14,7%
29	SAINTE-CROIX		90	13	14,4%
30	CHAUFFAILLES		117	16	13,7%
31	CHASSIGNY-SOUS-DUN		61	8	13,1%
32	MARMAGNE	1	666	87	13,1%
33	SALORNAY-SUR-GUYE		316	40	12,7%
34	LUCENAY-L'EVEQUE		199	23	11,6%
35	ECUISSSES		104	12	11,5%
36	SAINTE-CECILE		61	7	11,5%
37	TRAMAYES		204	23	11,3%

Rang	ASSOCIATIONS	Dépositaires Internet 2014*	Ventes Totales année 2014	Ventes Internet	Part des ventes internet
38	GERGY		369	41	11,1%
39	ANOST		73	8	11,0%
40	PERRECY-LES-FORGES		286	29	10,1%
41	SAINT-USUGE		189	19	10,1%
42	CHAROLLES		381	37	9,7%
43	ETANG-SUR-ARROUX		291	28	9,6%
44	SAINT-BERAIN-SUR-DHEUNE		116	11	9,5%
45	BLANZY		364	34	9,3%
46	BELLEVESVRE		175	16	9,1%
47	CHALON-SUR-SAONE		4 561	403	8,8%
48	TOULON-SUR-ARROUX		206	17	8,3%
49	SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN		766	62	8,1%
50	ROMENAY		224	17	7,6%
51	CLUNY		660	49	7,4%
52	SAINT YAN		150	11	7,3%
53	LE BREUIL		296	21	7,1%
54	DENNEVY		130	8	6,2%
55	CIRY-LE-NOBLE		337	20	5,9%
56	MARCIGNY	1	489	29	5,9%
57	VERDUN-SUR-LE-DOUBS		2 409	138	5,7%
58	SAGY		248	14	5,6%
59	DOMMARTIN-LES-CUISEAUX		416	22	5,3%
60	RANCY		260	11	4,2%
61	RULLY		106	4	3,8%
62	PARAY-LE-MONIAL		977	34	3,5%
63	TORCY		1 111	34	3,1%
64	SAINT-VALLIER		564	17	3,0%
65	MONTCEAU-LES-MINES		2 203	64	2,9%
66	LUGNY		288	8	2,8%
67	SAINT-LEGER-SUR-DHEUNE		541	15	2,8%
68	CHARBONNAT-SUR-ARROUX		76	2	2,6%
69	EPINAC		224	5	2,2%
70	GENELARD		291	5	1,7%
71	PECHEURS AMATEURS		151	0	0,0%
72	CHATENOY-LE-ROYAL		84	0	0,0%
73	MELLECEY		125	0	0,0%
	TOTAL	47	38 310	9 254	24,16%

* dépositaires ayant vendu au moins 1 carte de pêche pour la saison 2014

Deux dépositaires sont communs à 2 AAPPMA

Non présentes sur internet

SYNTHESE DES ALEVINAGES REALISES PAR LES AAPPMA ET LA FDAAPPMA

Etat des Alevinages en poissons blancs, carnassiers et truites

Espèces	Poids en Kg				Nombre				Coût total
	Etangs	Canaux	Rivières	Total kg	Etangs	Canaux	Rivières	Total Nombre	
Carpe	10 357	1 489	545	12 391	299			299	22 438,89 €
Carpe Amour	24			24				0	210,47 €
Gardon	11 056	1 217	2 435	14 708				0	51 989,63 €
Goujon			10	10				0	165,00 €
Rotengle	50			50				0	240,01 €
Tanche	1 418,5	100	430	1 948,50	102			102	7 627,89 €
Poissons Blancs	710		100	810				0	2 577,00 €
Total Blancs	23 615,5	2 806	3 520,0	29 941,50	401	0	0	401	85 248,89 €
Black-Bass	314,5	25	120	459,50	25			25	7 495,20 €
Juvénile de Black-Bass				0			1 000	1 000	440,00 €
Brochet	1 605,5	280	2 107,5	3 993	32		2 000	2 032	37 347,42 €
Fingerling de Brochet				0			1 500	1 500	750,00 €
Juvénile de Brochet	43			43			37	37	565,00 €
Alevins Vésicule de Brochet				0			1 000	1 000	236,50 €
Perche	77,8	180	415	672,80				0	5 207,90 €
Sandre	882,5	179	20	1 081,50	550	656		1 206	19 256,18 €
Juvénile de Sandre				0		200		200	717,40 €
Total Carnassiers	2 923,3	664,0	2 662,5	6 249,80	607	656	5 537	6 800	72 015,60 €
Truite Arc en Ciel	4 533,60	1 366,75	6 958,65	12 859				0	61 892,20 €
Truite Fario	50	2,50	4 546,50	4 599				0	32 153,17 €
Alevin de Truite Fario				0			4 500	4 500	405,00 €
Totaux Truites	4 583,6	1 369,25	11 505,2	17 458,00	0	0,0	4 500	4 500	94 450,37
TOTAUX TOUT POISSON	31 122,4	4 839,25	17 687,7	53 649,30	1 008	656	10 037	11 701	251 714,86 €

*Synthèse effectuée grâce aux Procès Verbaux d'alevinage réalisés par les Agents de Développement
ou données transmises par 63 AAPPMA.*

*(Les alevinages des AAPPMA de Etang sur Arroux, Mâcon, Paray le Monial, Saint Berain sur Dheune, Sainte
Croix, Saint Igny de Roche, Saint Léger sur Dheune, Saint Maurice les Chateaufneuf ne sont pas intégrés à cette
synthèse)*

ACTIVITE DES AGENTS DE DEVELOPPEMENT DE LA FEDERATION

Activité exprimée en nombre de jours

Désignation des tâches	T. BRETON	A. MERCIER	D. PAGEAUX	T. VAUTRIN	TOTAUX
SURVEILLANCE GENERALE : <i>contrôle auprès des pêcheurs (cartes, modes de pêche, captures...)</i>	96	87	82	131	396
CONTRÔLE SPECIFIQUE DU BRACONNAGE : <i>sur des faits signalés ou des remarques sur le terrain laissant supposer des modes de pêches illicites</i>	1	0	1	1	3
CONTRÔLE SPECIFIQUE DE POLLUTION : <i>Constat, origine, prélèvements pour analyses, inspection des rejets, recherche de solutions d'amélioration avec des pollueurs, nettoyage des sites pollués.</i>	3	0	3	0	6
ALEVINAGE ET REPEUPEMENT : <i>déversements de poissons après inspection sanitaire par la garderie</i>	3	7	10	6	26
PÊCHE SCIENTIFIQUE : <i>Participation avec l'ONEMA</i>	2	0	5	5	12
RUISSEAUX - PEPINIERS : <i>exploitation de sites, enlèvements des indésirables ou "nuisibles", récupérations des alevins, transfert dans un cours d'eau plus important.</i>	0	0	0	0	0
SAUVETAGE : <i>pêche électrique en cas de mise en assec du cours d'eau, canal ou plan d'eau naturel ou artificiel.</i>	5	4	4	3	16
INVENTAIRE OU SONDAGE : <i>pêche électrique d'études des peuplements piscicoles pour SDVP, enquête pour administration, association ou autres ; recherche d'impact de pollution.</i>	25	14	21	21	81
ETANGS : <i>vidange, mise en charge, nettoyage, inspection, amendement de plan d'eau d'association, Fédération ou autres.</i>	3	11	36	11	61
AUTRES ACTIVITES TECHNIQUES : <i>Marquage de poissons, études hydro biologiques, analyses diverses, examen de frayère, aménagement de cours d'eau, comptage de cormorans,...</i>	2	0	9	6	17
ENQUÊTES : <i>à la demande des pouvoirs publics, du Président Fédéral, de l'ONEMA, ou autres, création de plan d'eau, de pisciculture ; collecte de données, réunion d'aménagement de cours d'eau.</i>	3	1	5	1	10
INFORMATION, ANIMATION, EXPOSITION : <i>intervention en milieu scolaire ou para-scolaire ; école ou stage de pêche.</i>	10	14	7	1	32
TRAVAIL DE BUREAU : <i>rédaction de rapport, procès verbaux ; réunion garderie ou chantier.</i>	65	71	30	30	196
FORMATION : <i>donnée ou reçue à l'occasion de stage.</i>	1	7	0	1	9
CONGES ANNUELS (Vacances Légales)	26	31	42	42	141
MALADIE	0	0	0	0	0
ACCIDENT DU TRAVAIL	0	0	0	0	0
REPOS LEGAL HEBDOMADAIRE	92	103	97	94	386
JOURS FERIÉS	11	11	10	11	43
RECUPERATION	17	4	3	1	25
CONGES EXCEPTIONNELS (Mariage, Naissance, Décès)	0	0	0	0	0

PROCÈS-VERBAUX D'INFRACTIONS

	Agent de développement de la Fédération	agents ONCFS	gardes particuliers d'AAPPMA	Gendarmerie Nationale	nombre total
Pêche sans faire partie d'une A.A.P.P.M.A. et sans avoir acquitté la CPMA	3		15		18
Pêche de nuit en eau douce en période d'interdiction			3		3
Pêche dans les eaux de la 2ème catégorie, au moyen d'un procédé ou d'un mode non autorisé, pendant la période d'interdiction de la pêche du brochet	2		1		3
Non respect du règlement de Voies Navigables de France concernant l'interdiction de pêche dans l'écluse et 50m amont et aval.	1				1
Pêche avec un nombre de ligne supérieur au maximum autorisé			3		3
Pêche en dehors d'une zone de pêche autorisée (≠ Réserve de Pêche)			1		1
Pêche dans les eaux où le droit de pêche appartient à l'Etat à partir d'un barrage	1				1
Opposition au contrôle des agents chargés de la police de la pêche	1		1		2
	8	0	24	0	32

TRANSACTIONS AUX PROCES VERBAUX

	Règlement amiable accepté	Proposition amiable non réglée : transmission au tribunal compétent	Règlement amiable non proposé : classement sans suite	Mauvaises coordonnées : Transmission au tribunal compétent	nombre total
Pêche sans faire partie d'une A.A.P.P.M.A. et sans avoir acquitté la CPMA	10	3	1	4	18
Pêche de nuit en eau douce en période d'interdiction	3				3
Pêche dans les eaux de la 2ème catégorie, au moyen d'un procédé ou d'un mode non autorisé, pendant la période d'interdiction de la pêche du brochet	3				3
Non respect du règlement de Voies Navigables de France concernant l'interdiction de pêche dans l'écluse et 50m amont et aval.	1				1
Pêche avec un nombre de ligne supérieur au maximum autorisé	2		1		3
Pêche en dehors d'une zone de pêche autorisée (≠ Réserve de Pêche)				1	1
Pêche dans les eaux où le droit de pêche appartient à l'Etat à partir d'un barrage	1				1
Opposition au contrôle des agents chargés de la police de la pêche			2		2
	20	3	4	5	32

LES ÉTUDES PISCICOLES

Étude de la population de brochets du Solnan : Diagnostic de la qualité des habitats de croissance et de reproduction de l'espèce et élaboration d'un programme d'action

Espèce sensible aux crues et exigeante sur la qualité du milieu, le brochet est une espèce en régression dans de nombreux cours d'eau français. Elle vient d'ailleurs d'être inscrite sur la liste rouge des espèces menacées en France (espèce vulnérable). Les raisons de cette régression sont multiples : assèchement des zones humides nécessaires à sa reproduction et à la croissance des juvéniles, barrages empêchant la migration des géniteurs, dégradation de ses habitats dans le lit mineur des cours d'eau, concurrence avec des espèces de poissons carnassiers allochtones, surpêche, ...

Sur le Solnan, les inventaires piscicoles réalisés à SAINTE-CROIX et à CONDAL en 2006 dans le cadre de l'actualisation du SDVP semblent montrer que les densités de brochet sont faibles dans ce cours d'eau. Les connaissances sur cette espèce sont cependant très faibles sur le Solnan et ne permettent pas aujourd'hui d'analyser les facteurs limitant le développement de cette espèce.

L'étude d'une espèce comme le brochet se révèle particulièrement intéressante en raison de ses exigences d'habitat aussi bien dans le lit mineur des cours d'eau (zone de croissance des stades juvéniles et adultes) que dans leur lit majeur (zone de reproduction et de croissance des premiers stades). Elle permet ainsi d'apprécier l'état écologique du cours d'eau dans son ensemble. Le brochet est d'ailleurs considéré comme « espèce référence de la qualité des peuplements d'eau calme » ou comme « espèce repère dans les plans de gestion piscicole » (CHANCEREL, 2003).

C'est pourquoi une étude de la population des brochets du Solnan a été proposée dans le cadre du Contrat de rivière Seille.



Figure 1 : brochet capturé sur le Solnan



Figure 2 : Bras mort situé sur le Solnan à Louhans

Les objectifs de cette étude sont les suivants :

- Caractériser le peuplement piscicole du Solnan et en particulier étudier l'état de la population de brochet,
- Étudier les fonctionnalités du lit mineur du Solnan et des zones humides annexes pour le cycle biologique du brochet,
- Proposer un programme d'actions de restauration et de gestion de cette population à inscrire dans le Contrat de Rivière Seille.

Pour cela, l'étude consiste à :

- la réalisation de deux inventaires piscicoles par pêche électrique « classique »,
- un inventaire des zones humides annexes favorables à la reproduction naturelle du brochet et une étude de leurs fonctionnalités,
- la mise en place d'un protocole spécifique d'inventaires sur 4 stations pour estimer l'abondance en brochet,
- une étude des habitats présents sur ces 4 stations pour évaluer la capacité d'accueil du lit mineur Solnan pour le brochet.

Les étapes de terrain ont été réalisées entre avril et septembre 2013. La saisie des résultats dans une base de données ainsi que la rédaction du rapport ont été effectuées au cours de l'année 2014. Cette étude a permis l'élaboration d'un programme d'action sur le Solnan. Les premières actions devraient débuter en 2015.

Une présentation des résultats de cette étude a été effectuée aux 3 AAPPMA concernées le jeudi 18 décembre 2014 à Sainte-Croix.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (50 %), FNPF (25 %), FDAAPPMA 71 (25 %)

AAPPMA concernées : Dommartin-les-Cuiseaux, Louhans, Sainte-Croix.

Suivi de la faune piscicole du bassin versant du Sornin – Etat des peuplements piscicoles en 2013 – 4ème année du suivi

Depuis l'été 2008, la Fédération réalise pour le Syndicat Mixte du Sornin et ses Affluents, un suivi piscicole des principales rivières du bassin versant du Sornin (Sornin, Mussy, Botoret, Bézo, Equeterries, rivières des Barres, Aron, Pontbrenon).

Ce suivi initialement prévu pour une durée de 5 années a été entrepris lors des années 2008, 2009, 2010 et 2013.

Les objectifs principaux du suivi piscicole ont été les suivants :

- Connaître l'évolution qualitative et quantitative des peuplements piscicoles du bassin versant du Sornin,
- Améliorer les connaissances sur l'état des peuplements salmonicoles (dynamique des populations, importance du recrutement en juvénile, croissance des individus...),
- Mesurer les effets des actions directes et indirectes du Contrat de Rivière sur la qualité des cours d'eau à l'aide de l'indicateur poisson (Indice Poissons Rivière normalisé AFNOR NF T90-344) et de tout autre mode d'analyse des peuplements piscicoles en vigueur,
- Proposer de nouvelles actions et mesures visant à restaurer les peuplements piscicoles en place,
- Favoriser l'implication technique de la collectivité piscicole dans le programme concerté de reconquête piscicole des cours d'eau du bassin et notamment sur tout projet d'aménagement piscicole.

Les rapports d'études des années 2008, 2009, 2010 et 2013 sont téléchargeables sur le site internet de la Fédération aux pages suivantes :

http://www.peche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2013/03/rapport_v1_suivi_sornin_08.pdf

http://www.peche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2013/05/rapport_v1_suisvisornin08_atlas_red.pdf

http://www.peche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2013/03/rapport_sornin_suivi09.pdf

http://www.peche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2013/03/rapport_v1_Sornin_suiv10.pdf

http://www.peche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2014/09/Rapport_suivi_piscicole_sornin_2013_complet.pdf

Une présentation des résultats d'étude a été effectuée aux 5 AAPPMA concernées le vendredi 5 décembre 2014 à Saint Maurice les Chateauneuf.

Résumé des observations réalisées :

La dernière campagne de pêche électrique (automne 2013), a montré des fonctionnalités piscicoles variables d'un secteur à l'autre du bassin. Certains linéaires de cours d'eau présentent encore des belles fonctionnalités piscicoles quand d'autres s'avèrent être perturbées ou dégradées.

Ainsi, l'amont du Botoret (truite fario), l'aval du Sornin (cyprins d'eau vive et espèces migratrices) et de l'Aron (truite fario) présentent encore des peuplements piscicoles de qualité.

A contrario, l'amont de l'Aron et les affluents du Brionnais que sont la rivière des Barres, les Equetteries et le Bézo sont caractérisés par des peuplements plus perturbés.

Si les populations piscicoles des principales rivières du bassin du Sornin présentent bien souvent des qualités altérées, c'est parce qu'il subsiste des facteurs limitant le développement des communautés de poissons.

En premier lieu, les eaux de ces rivières de première catégorie piscicole connaissent bien souvent un réchauffement thermique trop marqué. Ce dernier a des répercussions sur les densités des espèces de poissons les plus sensibles comme la truite fario.

Ce réchauffement s'explique par divers facteurs. On peut déjà évoquer l'augmentation générale des températures terrestres. Mais il ne faut pas négliger la destruction partielle ou totale de la végétation rivulaire (la ripisylve) qui permettrait de conserver un corridor de fraîcheur. Enfin, il convient de souligner la présence en trop grand nombre de plans d'eau qui, par leur grande surface en eau soumise aux rayons du soleil, favorisent une accentuation des températures.

La ripisylve, évoquée précédemment, ne permet pas seulement de garantir une certaine fraîcheur de l'eau, elle garantit aussi la présence d'abris et de caches en berges qui augmentent les capacités d'accueil (qualité des habitats) et favorisent l'implantation des populations de poissons en densité plus importante. En maintenant la berge, la ripisylve limite aussi l'érosion, l'écrasement du lit des cours d'eau et le colmatage des substrats par des sédiments fins. La ripisylve a encore d'autres fonctions essentielles (rôle trophique..) qui garantissent le bon état écologique des cours d'eau. Son absence ou son altération a des répercussions fortes sur la qualité et la densité des peuplements piscicoles des rivières du bassin du Sornin.

Quant aux plans d'eau, leurs impacts ne se limitent pas seulement à une hausse des régimes thermiques des cours d'eau. En période estivale l'évaporation de l'eau est accrue sur les surfaces planes des plans d'eau. Les étiages dans les cours d'eau sont ainsi accentués (faibles débits). Les qualités d'eau peuvent aussi être altérées en aval des étangs. Enfin, les étangs constituent bien souvent un obstacle à la libre circulation piscicole ; obstacle supplémentaire à la multitude des petits seuils et barrages qui viennent contraindre les déplacements vitaux de certaines espèces de poisson.

Enfin, le bassin versant du Sornin se situe en pleine terre d'élevage bovin. Sur certains secteurs, le piétinement, la stagnation et les déjections des animaux d'élevage dans les petits cours d'eau sont fréquents. En été, lorsque les débits sont faibles, ceci peut avoir de lourdes conséquences sur l'état des peuplements piscicoles des rivières du bassin. Ceci est particulièrement observé sur la partie Brionnaise du Bassin (rivière Bézo, Equetteries, rivière des Barres).

Pour remédier à toutes ces problématiques, un travail long et fastidieux a été entrepris par les équipes du Syndicat Mixte du Sornin et de ses Affluents. Pour ne citer que quelques actions engagées, des seuils et barrages limitant le déplacement des espèces piscicoles ont commencé à être effacés sur les portions aval du bassin. D'importants travaux de restauration de la végétation rivulaire par la pose de clôture et la plantation de ripisylve ont été entrepris sur de grand linéaire du Bézo. Ces efforts devront se poursuivre pour observer une amélioration de la qualité des peuplements piscicoles.

A n'en pas douter les efforts consentis apporteront de bons résultats dans les années à venir.

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : Agence de l'eau Loire Bretagne (50 %), FNPF (25 %), FDAAPPMA 71 (25 %)

AAPPMA concernées : Chauffailles, Saint-Igny-de-Roche, Saint-Maurice-les Châteauneuf, La Chapelle-sous-Dun, la Clayette

Etude du peuplement piscicole de la Grosne de Brandon à Marnay - Zoom sur la population de brochet

Dans le cadre des études préalables au contrat de rivière Grosne, une étude piscicole et astacicole a été lancée en 2008 par la Fédération de pêche de Saône-et-Loire sur les têtes de bassin de la Grosne (la Grosne et ses affluents en amont de Brandon).

Afin de compléter cette étude et dans le but de proposer un programme d'action cohérent sur les parties médianes et aval de la Grosne, il était nécessaire de réaliser un diagnostic des peuplements piscicoles de la Grosne en aval de la commune de Brandon. En aval de Cluny, un focus a été réalisé sur le brochet, car en raison de ses exigences d'habitat aussi bien dans le lit mineur des cours d'eau (zone de croissance des stades juvéniles et adultes) que dans le lit majeur (zone de reproduction et de croissance des premiers stades), cette espèce est considérée comme référente de la qualité des peuplements d'eau calme. De plus, il s'agit d'une espèce en régression dans de nombreux cours d'eau français, qui est désormais inscrite sur la liste rouge des espèces menacées en France (espèce vulnérable).

Les objectifs de cette étude étaient donc les suivants :

- Caractériser le peuplement piscicole de la Grosne entre BRANDON et MARNAY et en particulier étudier l'état de la population de brochet,
- Proposer un programme d'actions de restauration et de gestion des peuplements piscicoles à inscrire dans le Contrat de Rivière Grosne.

Pour cela, l'étude a consisté en :

- la réalisation de sept inventaires piscicoles par pêche électrique,
- la mise en œuvre de 4 inventaires avec une méthodologie spécifique pour tenter d'estimer l'abondance de brochet,
- une étude des habitats présents sur ces 4 stations pour évaluer la capacité d'accueil du lit mineur de la Grosne pour le brochet.

Les étapes de terrain ont été réalisées entre avril et septembre 2014. La saisie des résultats ainsi que la rédaction du rapport sont en cours de réalisation.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (50 %), FNPf (25 %), FDAAPPMA 71 (25 %)

AAPPMA concernées : Sainte-Cécile, Cluny, Saint-Ambreuil.

Suivi départemental de la reproduction du brochet : année 2014

Comme chaque année, la Fédération réalise un suivi de certaines frayères à brochet dans le département. Voici ci-dessous la liste des zones humides inventoriées en 2014 :

Bassin	Cours d'eau	Nom du site	Commune	Date	Méthode de pêche	Surface échantillonnée	Objet du suivi
Loire	Arroux	Bras mort la Locaterie	Brion	22/05/2014	Prospection complète	486 m ²	Acquisition connaissance
	Arroux	Frayère des Chaintrés	Etang-Sur-Arroux	22/05/2014	Prospection complète	550 m ²	Suivi annuel d'un site naturel loué par la fédération
Saône	Doubs	Morte du Noyer	Fretterans	23/05/2014	Prospection complète	306 m ²	Acquisition connaissance
		Morte du Grand Paquier	Fretterans	23/05/2014	Prospection complète	1100 m ²	Suivi après travaux
	Saône	Zone humide du Paquier	Marnay	20/05/2014	Prospection complète	1500 m ²	Suivi après travaux
		Frayère du Paquier de Gigny	Gigny-sur-Saône	21/05/2014	Prospection complète	1090 m ²	Suivi après travaux
		Bief du Moulin Bernard	Simandre	20/05/2014	Prospection complète	416 m ²	Acquisition connaissance
		Frayère du Port D'Ormes	Ormes	20/05/2014	Pêche partielle par point	49 points soit 343 m ²	Suivi après travaux
	Saône/Seille	Corne de Vachon	La Truchère	23/05/2014	Pêche partielle par point	50 points soit 350 m ²	Suivi après travaux
	Brenne	Bras mort de la Prairie des Oies	Mouthier-en-Bresse	05/06/2014	Prospection complète	480 m ²	Acquisition connaissances avant travaux
	Seille	Baisse du Moulin Romain	Saint-Usuge	27/05/2014	Prospection complète	300 m ²	Suivi après travaux
		Prés des Saules	Cuisery	21/05/2014	Pêche partielle par point	78 m ²	Acquisition connaissances avant travaux
		Bief Colas	Jouvençon	21/05/2014	Prospection complète	340 m ²	Suivi après travaux

Les inventaires ont été réalisés entre le 20 mai et le 5 juin 2014. Le rapport est en cours de rédaction.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (50 %), FNPF (25 %), FDAAPPMA 71 (25 %)

AAPPMA concernées : Autun, Bellesvivre, Cuisery, Etang-sur-Arroux, Ormes, Pierre-de-Bresse, Rancy, Saint-Ambreuil, Saint-Germain-du-Plain, Saint-Usuge.

Projet d'étude piscicole des rivières du bassin de l'Arroux

La Fédération a proposé d'inscrire dans le programme d'actions du Contrat Territorial Arroux-Mesvrin-Drée, une fiche action relative à une étude des peuplements piscicoles du bassin-versant de l'Arroux. Suite à une demande de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, ce projet a dû être réorienté vers une étude piscicole visant à évaluer l'impact des actions réalisées dans le cadre du Contrat Territorial sur les peuplements piscicoles.

La Fédération a ainsi proposé de réaliser deux campagnes d'inventaires piscicoles : une en 2015 avant la réalisation des travaux prévus au Contrat Territorial, une en 2019 après la réalisation des travaux. 19 stations sont ainsi concernées par ce suivi piscicole.

En 2014, la Fédération a donc réalisé le projet de fiche action et l'a ensuite présenté aux membres du Contrat Territorial.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée & Corse (50 %), FNPF (25 %), FDAAPPMA 71 (25 %)

AAPPMA concernées : les AAPPMA du bassin de l'Arroux (hors Morvan).

Partenariat pêche électrique de la Saône avec le CNRS et la faculté de Lyon (Henri Persat)

Comme chaque année la Fédération a aidé la faculté de Lyon dans son travail de recherche sur l'évolution des populations piscicoles de la Saône. Deux journées du mois d'octobre ont été consacrées aux pêches électriques d'inventaires en bateau sur le secteur de Crèches-sur-Saône et de Farges-les-Mâcon. Pour ces deux journées la Fédération ne met à la disposition de la faculté que son personnel (1 personne).

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : pas de financement

AAPPMA concernées : Tournus et Crèche-sur-Saône

Partenariat pêche électrique suivi des ombres de la rivière d'Ain avec le CNRS et la faculté de Lyon (Henri Persat)

Pour la première année, nous sommes venus en aide à la faculté de Lyon dans son travail de recherche sur les populations d'ombre commun de la rivière d'Ain dans le Jura. En raison, d'un manque de personnel, nous sommes allés prêter mains fortes aux équipes de l'université pour les aider à capturer des ombres au moyen de la pêche électrique.

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : pas de financement

Communes concernées : Crottenay et Marigny dans le département du Jura

Suivi piscicole du parcours No Kill Mouche sur le Méchet

Le parcours Mouche No kill de pêche à la Truite a vu le jour en mars 2011 sur le Méchet à la Grande Verrière.

Ce parcours, implanté sur une jolie rivière du Morvan dans un cadre naturel préservé, a été particulièrement bien aménagé par l'équipe de l'AAPPMA d'Autun.

Pour suivre, l'évolution de la population de truite fario sur le parcours, la Fédération a tenu à mettre en place un suivi thermique et piscicole du site sur 3 années. Ce suivi doit permettre de mieux caractériser le peuplement de truite fario du Méchet et de mieux appréhender les futures orientations de gestion du parcours.

Les premières investigations ont été entreprises lors de l'été et de l'automne 2011 avec un suivi des températures et la réalisation de 3 inventaires piscicoles (sur le parcours, en amont et en aval). En 2012 et 2013, ces mesures ont été reprises au printemps et à l'automne. Pour 2014 quelques mesures d'habitats et d'abris sont venues compléter le travail avant sa restitution prévue dans le courant de l'année 2015.

Les résultats de la première année de suivi sont encore téléchargeables aux pages internet suivantes :

<http://www.peche-saone-et-loire.fr/gestion-des-milieux/etude/suivi-piscicole-projet-halieutique/suivi-piscicole-du-parours-mouche-no-kill-du-mechet/>

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : FNPF (50 %), FDAAPPMA 71 (25 %)

AAPPMA concernée : Autun

Suivi écologique des rivières impactées par la conduite de gaz Artère du Mâconnais - Suivi GRT Gaz

GRT Gaz a réalisé dans le courant de l'année 2010 une liaison de gaz entre Gévelard (71) et Etrez (01) afin de créer une nouvelle relation Ouest-Est et la connexion des stockages de Chémery et Etrez. La conduite de gaz, de diamètre DN600 (soit 610 mm), a pour longueur 85 km et est exploitée à une pression maximale de service (PMS) de 80 bars. Cette canalisation est enfouie sous un mètre de recouvrement minimum.

La conduite intercepte une trentaine de cours d'eau du département de Saône-et-Loire répartis sur 4 bassins hydrographiques (bassin de la Bourbince, de l'Arconce, de la Grosne, de la Mouge et de la Saône).

Dès 2008, la Fédération de pêche a engagé un important travail avec GRT Gaz pour limiter au maximum les impacts des travaux de la pose de la conduite et proposer des alternatives pour améliorer la qualité biologique des cours d'eau. Quelques modifications de tracé ont même été obtenues.

Cette collaboration s'est poursuivie en 2009 puisque la Fédération a réalisé l'état initial des cours d'eau traversés et a proposé la mise en place de mesures compensatoires.

Adresse internet pour information :

http://www.peche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2015/01/Etat_ecologique_riviere_artere_maconnais_5ans_apres_travaux.pdf

Dans la continuité, au printemps 2010, des pêches de sauvetage ont eu lieu sur certains cours d'eau (Mouge, Grande Rivière) juste avant les travaux d'enfouissement de la canalisation. Puis, une deuxième année de suivi piscicole et astacicole a été entreprise dès l'été 2010 (après les travaux) pour vérifier l'impact d'une telle opération sur les populations de poissons et d'écrevisses. Réglementairement, GRT Gaz devait entreprendre une dernière année de suivi, 5 années après l'achèvement des travaux.

GRT Gaz nous a donc de nouveau missionné pour engager en 2014 une campagne de suivi piscicole et astacicole dont les résultats sont d'ores et déjà accessibles sur notre site internet :

http://www.peche-saone-et-loire.fr/wp-content/uploads/2015/01/Etat_ecologique_riviere_artere_maconnais_5ans_apres_travaux.pdf

Résumé des constatations principales – 5 années après les travaux

Sur l'ensemble des dix stations inventoriées, 7 stations présentent des peuplements piscicoles dont la qualité s'est sensiblement améliorée depuis 2009 ou s'est simplement maintenue.

Pour l'ensemble de ces rivières, il est donc évident que l'implantation de la conduite n'a pas eu d'incidence négative sur la qualité des peuplements piscicoles.

Les rivières dont la qualité piscicole s'est améliorée sont :

- Le ruisseau des Argolets avec un nouvel enjeu piscicole identifié (enjeu fort pour la reproduction de la truite fario si les conditions hydrologiques sont favorables),
- Le ruisseau de Pressy avec l'apparition du chabot mais cours d'eau encore fortement perturbé par l'élevage bovin,
- L'Arconce.

Les rivières dont la qualité piscicole s'est maintenue sont :

- La Gande, qui reste fortement perturbée mais dont les niveaux d'altération ne se sont pas amplifiés avec la pose de la conduite,
- La Grande rivière,
- La Recorne,
- Le Champvenot.

Trois cours d'eau ont connu une altération de leur qualité piscicole : la Mouge, le Clapier et la Grosne.

Il existe un ensemble de facteurs potentiels pouvant influencer la qualité piscicole de ces rivières. Il y a bien sur l'implantation de la conduite « Artère du Mâconnais ». Mais sur ces rivières du bocage « Charolais », d'autres perturbations viennent classiquement dégrader la qualité écologique. En premier lieu, il faut citer les nombreux étangs implantés sur les zones de tête de bassin. Ensuite, il y a aussi l'élevage bovin avec l'amplification des piétinements de berges, la destruction généralisée des ripisylves sur les têtes de bassin et l'enrichissement des eaux en matières organiques. Enfin, il ne faut pas omettre les conditions climatiques et hydrologiques qui peuvent avoir des incidences fortes sur la qualité des peuplements.

Ainsi, la Mouge a vu son peuplement piscicole se dégrader car l'hiver 2012 (période de gel et de froid intense) et le printemps 2013 (période très arrosée avec des débits soutenus) ont anéanti les efforts de reproduction de la truite fario (pas de recrutement en alevins).

Sur le ruisseau du Clapier, un enrichissement en matière organique a été observé depuis 2010 (colmatage, algue filamenteuse). Ce dernier dope la productivité piscicole et entraîne l'augmentation des biomasses des espèces tolérantes (chevesne et goujon) témoignant d'une altération du milieu.

Pour la Grosne, l'altération nous paraît plus difficile à expliquer, mais l'habitat n'ayant pas été modifié et la qualité d'eau n'étant pas influencée par la conduite nous pensons que l'Artère du Mâconnais n'a pas eu d'incidence dans la dégradation de la qualité piscicole.

En ce qui concerne les populations d'écrevisses à pieds blancs, seulement deux populations avaient pu être identifiées à proximité du tracé de la conduite de Gaz lors de l'état initial. La population et l'aire de répartition de l'écrevisse à pieds blancs sur les ruisseaux de la Verrerie et des Argolets n'ont pas subi d'altérations consécutives aux travaux.

Les travaux ont été entrepris avec le souci du respect des milieux aquatiques. Si certaines incidences temporaires ont pu être constatées juste après la période travaux, aucune modification profonde de la qualité des habitats et de l'eau n'a été constatée après l'implantation de la conduite. Ceci explique pourquoi de nombreuses rivières n'ont pas connu une altération de leur qualité piscicole. Aussi, quand une altération a été observée comme sur la Mouge, la Grosne et le ruisseau du Clapier, cela n'était pas imputable à l'« Artère du Mâconnais ».

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : GRT Gaz 100 %

AAPPMA concernées : Gévelard, Charolles, Salornay-sur-Guye, Cluny, Saint-Maurice-de-Satonnay

Etude de la qualité physique et des potentialités piscicoles de la Basse Vallée du Doubs.

Dans sa « Basse Vallée », entre Dole et sa confluence avec la Saône, le Doubs s'écoule sur près de 68 km en suivant des méandres et des chenaux multiples, plus ou moins connectés à un large panel de bras morts (les mortes du Doubs). Ce corridor fluvial est composé d'une mosaïque de milieux naturels remarquables à fort intérêt patrimonial.

Dans le cadre du Contrat de Rivière Doubs, l'EPTB Saône et Doubs a missionné la Fédération de Pêche de Saône-et-Loire pour réaliser une étude de la qualité physique et des potentialités piscicoles de la basse vallée du Doubs. Cette étude est réalisée en étroite collaboration avec la Fédération de Pêche du Jura et le bureau d'étude Téléos Suisse.

Après une première campagne estivale de cartographie des habitats piscicoles par le bureau d'étude, des opérations d'échantillonnages piscicoles au filet ont été entrepris sur le Doubs par les deux Fédérations. Réalisées à la fin du mois de novembre et début du mois de décembre, ces opérations ont montré un peuplement d'intérêt composé de nombreuses espèces d'eau vives et de quelques poissons carnassiers (perche, brochet, sandre, silure).

Ces pêches seront à nouveau réalisées dans le courant de l'été 2015 (pêche électrique et au filet). Elles seront accompagnées par la poursuite de la caractérisation des habitats piscicoles, par l'étude des régimes thermiques du Doubs et par le suivi écologique de quelques bras mort du Doubs.

Ces travaux permettront de mieux appréhender le fonctionnement de la rivière et de programmer des actions susceptibles d'améliorer le fonctionnement écologique du Doubs.

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse (50 %), Conseil Régional de Franche Comté (10%), Conseil Régional de Bourgogne (10 %), Conseil Général du Jura (10 %), FNPF (12 %), FDAAPMA 39 (4 %), FDAAPPMA 71 (4 %)

AAPPMA concernées : Pierre de Bresse

Pêche électrique liée au dossier d'autorisation loi sur l'eau du projet Center Parc

Un projet de création d'un Center Parc dans le centre du département sur le bassin de l'Arconce est actuellement à l'étude. Des expertises sont menées pour quantifier les effets et impacts sur les écosystèmes. En parallèle, les enjeux sociaux économiques sont aussi mis en avant.

Dans ce contexte, le bureau d'étude « Confluences Ingénieurs Conseil » a missionné la Fédération pour réaliser 3 pêches électriques en deux campagnes distinctes (printemps et automne).

Sur leur zone de source, les rivières Arconce, Recorne et le ruisseau de Fontaine Chaude ont ainsi été inventoriés. Si l'Arconce, en aval de l'étang du Rousset présentait un peuplement piscicole quasi nul, la Recorne accueillait quelques petites espèces piscicoles d'intérêt (exemple chabot). Le ruisseau de Fontaine Chaude n'abritait quant à lui aucun poisson.

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : Confluences Ingénieurs Conseil (100 %)

AAPPMA concernée : aucune

Inventaires piscicoles réalisés sur le ruisseau de Borne à Bourbon-Lancy

Dans le cadre des études préalables à un projet de barrage écrêteur de crues du ruisseau de Borne à Bourbon-Lancy, la commune de Bourbon-Lancy a missionné la Fédération de pêche pour la réalisation de 2 inventaires piscicoles par pêche électrique.

Ces inventaires ont été réalisés le jeudi 27 mars 2014. Le peuplement piscicole du ruisseau de Borne est dans sa partie aval (aval des thermes) totalement déstructuré par une artificialisation extrême de son lit mineur, une température de l'eau influencée par le rejet d'eaux chaudes des thermes et une qualité de l'eau probablement médiocre. Les travaux projetés en amont n'auront donc, à priori, aucune influence sur ce peuplement de poissons quasi inexistant.

Dans sa partie amont, là où le projet de bassin écrêteur est projeté, un peuplement piscicole naturel est implanté sur le ruisseau de Borne (espèces présentes : vairon, goujon chevesne et espèces d'étang). Même si ce peuplement piscicole est de mauvaise qualité, principalement en raison de la présence d'étangs en amont et de l'activité d'élevage dans les prairies qui le bordent, il est important de prendre en compte les espèces vivant dans ce ruisseau dans les aménagements qui doivent être mis en œuvre.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Commune de Bourbon-Lancy (100 %)

AAPPMA concernées : Bourbon-lancy

Inventaire piscicole réalisés sur le ruisseau des Consouls à Bourbon-Lancy

Dans le cadre des études préalables à un projet d'aménagement du ruisseau de Consouls au sein du périmètre de protection des captages de Bourbon-Lancy, la commune de Bourbon-Lancy a missionné la Fédération de pêche pour la réalisation d'un inventaire piscicole par pêche électrique.

Cet inventaire a été réalisé le mardi 2 septembre 2014. Sur la majeure partie du linéaire inventorié, aucun poisson n'a été observé, ce qui semble démontrer le caractère intermittent du cours d'eau. Les seuls poissons capturés lors de l'inventaire piscicole étaient regroupés dans une « fosse » profonde, mais il s'agissait visiblement de poissons provenant des deux étangs implantés en amont sur le cours d'eau.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Commune de Bourbon-Lancy (100 %)

AAPPMA concernées : Bourbon-lancy

Suivi thermique de la Grosne à Massilly

Le Département de Saône-et-Loire est propriétaire d'un seuil sur la rivière Grosne à Massilly. Celui-ci a été identifié comme un obstacle à l'écoulement et à la continuité écologique par les études préalables au contrat de rivière Grosne. L'objectif de cette étude était de mesurer l'influence du seuil de Massilly sur la température de l'eau de la Grosne, et donc, in fine, sur le peuplement piscicole du cours d'eau.

Pour cette étude, 4 enregistreurs thermiques ont été disposés dans la Grosne au cours de l'été 2013 (en amont de la retenue du barrage, dans la retenue et en aval de cette retenue). Le rapport rédigé en mars 2014 montre que les valeurs de température de l'eau mesurées sur les différents points étaient quasiment identiques. Le seuil de Massilly n'a donc eu aucune influence sur le régime thermique de la Grosne au cours de l'été 2013. Cette absence d'impact du seuil sur la température de l'eau de la Grosne s'explique par le fait que le seuil de Massilly est un seuil fixe dont la retenue est aujourd'hui comblée par les sédiments.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Conseil Général de Saône-et-Loire (100 %)

AAPPMA concernées : Cluny

Inventaire piscicole de deux zones humides : le bras mort de Teppe Turenne à Saint-Loup-de Varennes et le bras mort des Iles Percées à Bragny-sur-Saône

Dans le cadre d'études préalables à l'aménagement de deux bras mort, l'EPTB Saône-et-Doubs a missionné la Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique pour la réalisation de deux inventaires piscicoles dans le bras mort de Teppe Turenne à Saint-Loup-de Varennes et dans le bras mort des Iles Percées à Bragny-sur-Saône.

A Bragny-sur-Saône, l'inventaire piscicole a été réalisé le 11 juin 2014 dans des conditions hydrologiques difficiles (niveaux très bas) qui ne nous ont pas permis d'échantillonner l'ensemble du site. Cependant, les résultats montrent que ce type de milieu joue un rôle très important pour la faune piscicole : zone refuge en cas de crue, ce type de site peut aussi servir de lieu de reproduction et de croissance pour de nombreuses espèces présentes en Saône. Il présente cependant aujourd'hui des fonctionnalités apparemment dégradées par un envasement très important qui s'accompagne de hauteurs d'eau très faibles sur la quasi-totalité du site.

A Saint-Loup-de-Varennes, l'inventaire piscicole a été réalisé le 20 mai 2014. Avec 17 espèces de poissons différentes observées (valeur exceptionnelle pour une zone humide), ce bras mort présente un peuplement piscicole très diversifié. Les quantités de poissons (tant en termes d'effectifs que de biomasse) sont aussi tout à fait correctes. Les espèces majoritaires sont l'ablette, le gardon, le carassin, la tanche et la perche commune. Si, de toute évidence, ce bras mort n'est aujourd'hui pas ou peu fonctionnel pour la reproduction du brochet, il présente cependant des fonctionnalités piscicoles avérées pour d'autres espèces de poissons : zone de reproduction, de croissance des juvéniles et même d'adultes pour certaines espèces et zone de refuge en période de crue. Ce peuplement piscicole témoigne probablement d'une assez bonne connectivité latérale entre la Saône et la zone humide.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : EPTB Saône & Doubs (100%)

AAPPMA concernées : Chalon-sur-Saone, Charnay-les-Chalon

Etude de la population d'écrevisse signal de deux cours d'eau du Mâconnais : le Fil et la Mouge

Les différentes investigations menées dans les bassins de la Mouge et de la Petite Grosne lors de l'étude piscicole et astacicole des rivières du mâconnais réalisée en 2010, ont permis de constater la présence de deux populations d'écrevisse signal dans le mâconnais : sur la Mouge dans le bourg d'Azé et sur le Fil dans le bourg de La Roche-Vineuse. L'écrevisse signal est une espèce exogène envahissante d'origine américaine, qui fréquente les mêmes types de cours d'eau que l'écrevisse à pieds blancs, espèce autochtone. Elle représente ainsi une menace très importante pour les populations relictuelles d'écrevisses à pieds blancs.

Afin de mieux connaître l'état et les limites de répartition de ces deux populations, il a été décidé de mettre en œuvre une étude de l'écrevisse signal sur la Mouge et le Fil. Des prospections nocturnes ont donc été réalisées au cours de l'été 2013 et un rapport a été rédigé en avril 2014. Les résultats de ces prospections ont été surprenants : alors que l'on s'attendait à observer une explosion en termes d'effectifs et de linéaire colonisé des deux populations d'écrevisse signal, les effectifs observés ont finalement été très faibles et surtout le linéaire colonisé était très limité (la Mouge dans le bourg d'Azé et le Fil dans le bourg de La Roche Vineuse). Pour l'instant, l'écrevisse signal n'a donc, à priori, pas pu s'étendre sur ces deux cours d'eau ; il semble même que les effectifs aient régressés par rapport aux années précédentes. Cela ne signifie pas pour autant que l'écrevisse signal ne colonisera pas ces deux cours d'eau à l'avenir.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'Eau RMC (50 %), FNPF (25 %), FDAAPPMA (25 %)

AAPPMA concernées : Prissé, Saint-Maurice-de-Satonnay

LES TRAVAUX EN RIVIERE

Projet de restauration de la ripisylve sur le bassin du Ternin et du Méchet

La ripisylve (végétation rivulaire : saules aulnes...) est le compartiment le plus important dans le fonctionnement des petits hydrosystèmes de têtes de bassin. Elle assure le maintien et le bon état d'écosystèmes diversifiés par ses multiples fonctions : régulation de la température de l'eau, structuration des habitats aquatiques, rôle trophique (alimentaire), maintien des berges, dissipation de l'énergie hydraulique, rôle d'auto-épuration et de réservoirs biologiques.

Elle favorise les sous berges qui constituent des caches et des micro-habitats très recherchés par la faune aquatique.

Dans le cas d'un ruisseau, cette structure en sous-berge est fragile et peut facilement être détruite par le poids du bétail. Les berges s'effondrent, le lit s'élargit, la lame d'eau diminue et les zones de caches disparaissent. La diversité des habitats régresse, l'hydrosystème se banalise et devient nettement moins attractif pour la faune aquatique.



Le piétinement des berges, accentué dès lors que la ripisylve a disparu, apporte des sédiments fins et colmate les fonds. Le substrat se désoxygène rendant moins favorable l'accueil de la faune benthique et empêchant la fraie de certaines espèces.

Dans le cadre du Contrat Territorial Sud Morvan mené par le Parc Naturel Régional du Morvan, d'importants travaux de restauration de la ripisylve par la mise en défens des berges de cours d'eau (installation de clôtures et d'abreuvoirs pour limiter l'accès du bétail aux berges et favoriser la reprise de la végétation) ont été programmés.

Photo : Absence de ripisylve qui accentue les encoches d'érosion sur le ruisseau des Vernottes – avant travaux

La Fédération de pêche s'est proposée pour prendre la maîtrise d'ouvrage d'une partie des travaux. La Fédération a donc déposé auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, du Conseil Régional de Bourgogne et du fond FEADER (Fond Européen Agricole pour le Développement Rural) une demande de subvention.

Après signature des conventions, montage des dossiers de déclaration loi sur l'eau, les travaux ont pu débuter au printemps 2014 pour se terminer à l'automne de la même année.

A Sommant, sur le ruisseau de Valogne, affluent du Ternin, des plantations, la pose de clôture et la mise en place d'un abreuvoir gué ont été réalisées.

Sur le bassin voisin du Méchet, les mêmes types de travaux ont été entrepris sur le ruisseau des Vernottes. Sur ce dernier ruisseau, des protections de berges par plantation sont venues compléter l'arsenal de mesures mises en place pour restaurer la ripisylve du ruisseau. Il reste à attendre que la nature reprenne ses droits.



Photo : Encoche d'érosion traitée après travaux

Responsable : Rémy CHASSIGNOL

Financement : Fond FEADER (50 %), Agence de l'eau Loire Bretagne (30 %), Région Bourgogne (20 %)

AAPPMA concernées par les travaux : Autun, Lucenay-l'Evêque

Aménagement d'une zone humide sur la Seille à Cuisery

L'AAPPMA « Le Goujon Cuiserotain » (Cuisery) est propriétaire d'une parcelle située sur la commune de Cuisery en bordure de la Seille et dont la superficie mesure 1,4 ha. Un petit plan d'eau de 0,17 ha est implanté sur cette parcelle, le reste est principalement occupé par une zone humide.

La zone humide présentant un potentiel piscicole intéressant, l'AAPPMA et la Fédération de pêche ont eu pour projet de l'aménager pour améliorer ses fonctionnalités piscicoles, notamment pour la reproduction du brochet.

En 2013, la Fédération est intervenue pour réaliser un inventaire piscicole dans la zone humide et pour réaliser des mesures topographiques. Une présentation du projet sur le terrain a été effectuée aux partenaires du Contrat de Rivières Seille.

En 2014, la Fédération a de nouveau réalisé un suivi piscicole avant travaux. Le projet a ensuite été finalisé et les travaux ont été réalisés au cours de l'automne. Ils ont consisté en la création d'un fossé entre la zone humide et le plan d'eau, l'implantation d'un ouvrage hydraulique de régulation dans ce fossé et d'une passerelle.

Le curage du petit plan d'eau, utilisé ponctuellement par les pêcheurs Cuiserotains, a été effectué en parallèle (aux frais de l'AAPPMA)



Un fossé a été créé entre la Seille et la zone humide.



La zone humide, en arrière plan, a été totalement préservée

Responsable : Julien Maupoux

Financement des travaux (hors curage) : Agence de l'eau RMC (50 %), Région Bourgogne (25 %), FNPF (12 %), AAPPMA et Fédération (8 %)

AAPPMA concernée par les travaux : Cuisery

Aménagement d'un bras mort sur la Sône à La Genête et Brienne

Un petit bras mort est implanté au niveau de la confluence entre la Sône et la Seille au lieu-dit « le Pont Rouge » sur les communes de La Genête et de Brienne. Ses berges abruptes, son envasement, ainsi que le développement excessif de la végétation arborescente et arborée, limitent toutefois aujourd'hui son intérêt piscicole.

La Fédération est intervenue pour réaliser un inventaire piscicole en 2013 dans la zone humide et en 2014 pour apporter des conseils techniques sur le projet. De même, un dossier de demande de subvention a été monté à la FNPF.

Les travaux ont été réalisés en 2014 par l'AAPPMA « La Perche » (Romenay) avec l'assistance technique de l'EPTB Saône-et-Doubs.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'eau RMC (50 %), Région Bourgogne (30 %), FNPF (12 %), AAPPMA (8%)

AAPPMA concernée par les travaux : Romenay

Aménagement d'un bras mort sur la Brenne à Mouthier-en-Bresse

Un bras mort est implanté le long de la Brenne au lieu-dit « la Prairie des Oies » sur la commune de Mouthier-en-Bresse. Ses berges abruptes, son envasement, ainsi que le développement excessif de la végétation arborescente et arborée, limitent toutefois aujourd'hui son intérêt piscicole.

La Fédération est intervenue pour réaliser un inventaire piscicole en 2014 dans la zone humide et pour apporter des conseils techniques sur le projet. De même, un dossier de demande de subvention a été monté à la FNPF.

Les travaux ont été réalisés en 2014 par l'AAPPMA « La Brenne » (Bellevesvre) avec l'assistance technique de l'EPTB Saône-et-Doubs.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'eau RMC (50 %), Région Bourgogne (30 %), FNPF (12 %), AAPPMA et Fédération (8 %)

AAPPMA concernée par les travaux : Bellevesvre

Aménagement de la frayère de Surmoulin à Dracy-Saint-Loup

La frayère de Surmoulin est une propriété de la Fédération de pêche, dont la gestion a été confiée à l'AAPPMA d'Autun. L'AAPPMA gère notamment les niveaux d'eau à l'aide d'un ouvrage hydraulique. L'AAPPMA connaissait d'importantes difficultés dans la gestion de la zone humide. En effet, la vidange du site n'était plus possible pour deux raisons :

- une partie de la zone de fraie était un peu trop profonde par rapport au niveau du radier du seuil amovible et restait donc en eau toute l'année,
- le chenal en amont de l'ouvrage était envasé.

Le projet visait donc à corriger ces difficultés par le terrassement d'une partie du site à l'aide d'une pelle mécanique.

La Fédération est intervenue pour réaliser un sauvetage piscicole en juin 2014, pour rédiger une note technique de présentation du projet de restauration et pour déposer un dossier de demande de subvention auprès de la FNPF.

Les travaux ont été réalisés à l'automne 2014 par l'AAPPMA d'Autun.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : FNPF (50 %), Fédération (50 %)

AAPPMA concernée par les travaux : Autun

DEVELOPPEMENT DU LOISIR PÊCHE / REGLEMENTATION

Convention relative à la pratique de la pêche sur l'étang de Brandon

Le plan d'eau de Brandon étant un réservoir d'eau potable, un arrêté préfectoral comprenant notamment des prescriptions relatives à la pratique de la pêche est sorti récemment. Suite à cet arrêté, une nouvelle convention entre le SMEMAC, gestionnaire du plan d'eau et la Fédération, a dû être rédigée, puis signée entre les deux parties.

Responsables : Julien Maupoux et Alain Mercier

COMMUNICATION, SITE INTERNET, EDITION DE BROCHURES

Rédaction hebdomadaire d'article pour le Journal de Saône et Loire

Lors de l'année 2014, la Fédération a fourni au Journal de Saône-et-Loire un article par mois. Ces articles sont parus dans la rubrique « Pêche mon Dimanche ».

Responsables : Rémy Chassignol, Julien Maupoux et Irénée Sicard

Site internet de la Fédération : <http://www.peche-saone-et-loire.fr>

L'activité internet se développe année après année. Aujourd'hui, le site internet de la Fédération tend à devenir le média le plus utilisé par les pêcheurs pour obtenir de l'information.

Après une importante mise à jour en 2013, le site internet a connu en 2014 une grande augmentation de sa fréquentation : une année de tous les records.

Les chiffres clés de l'audience du site de la Fédération en 2014

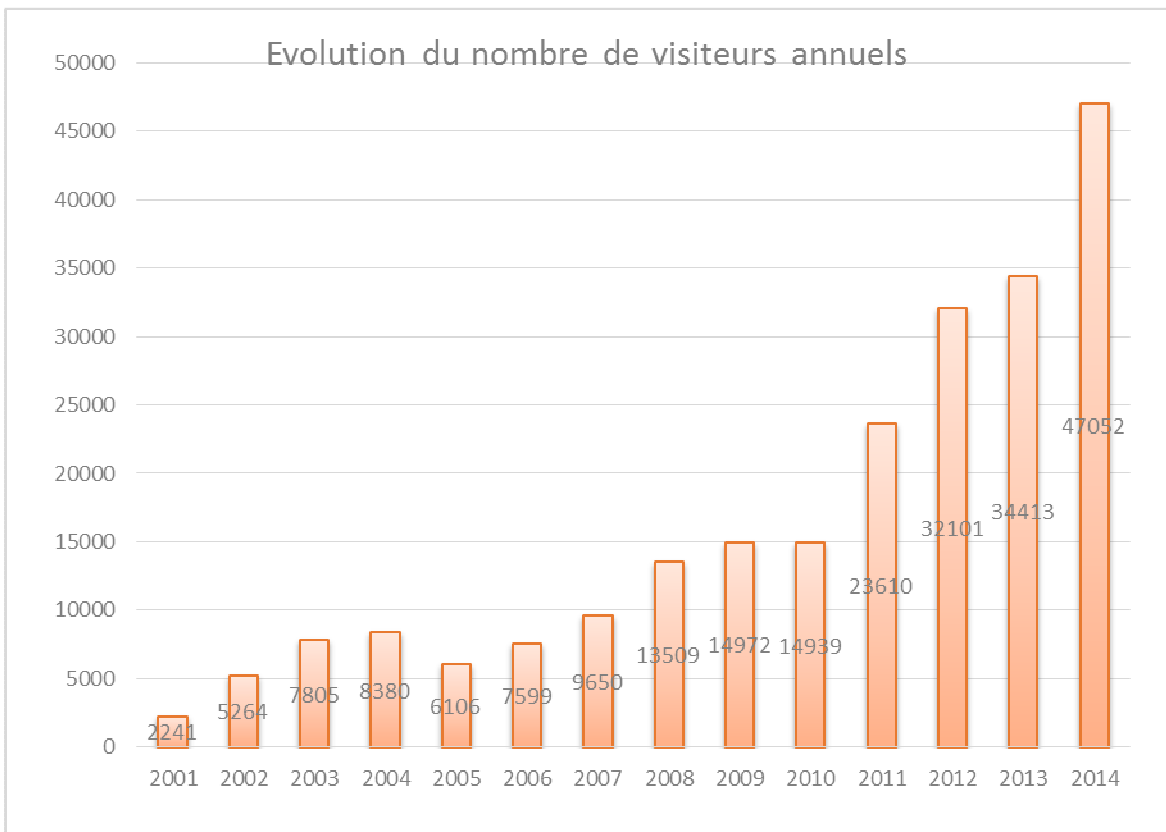
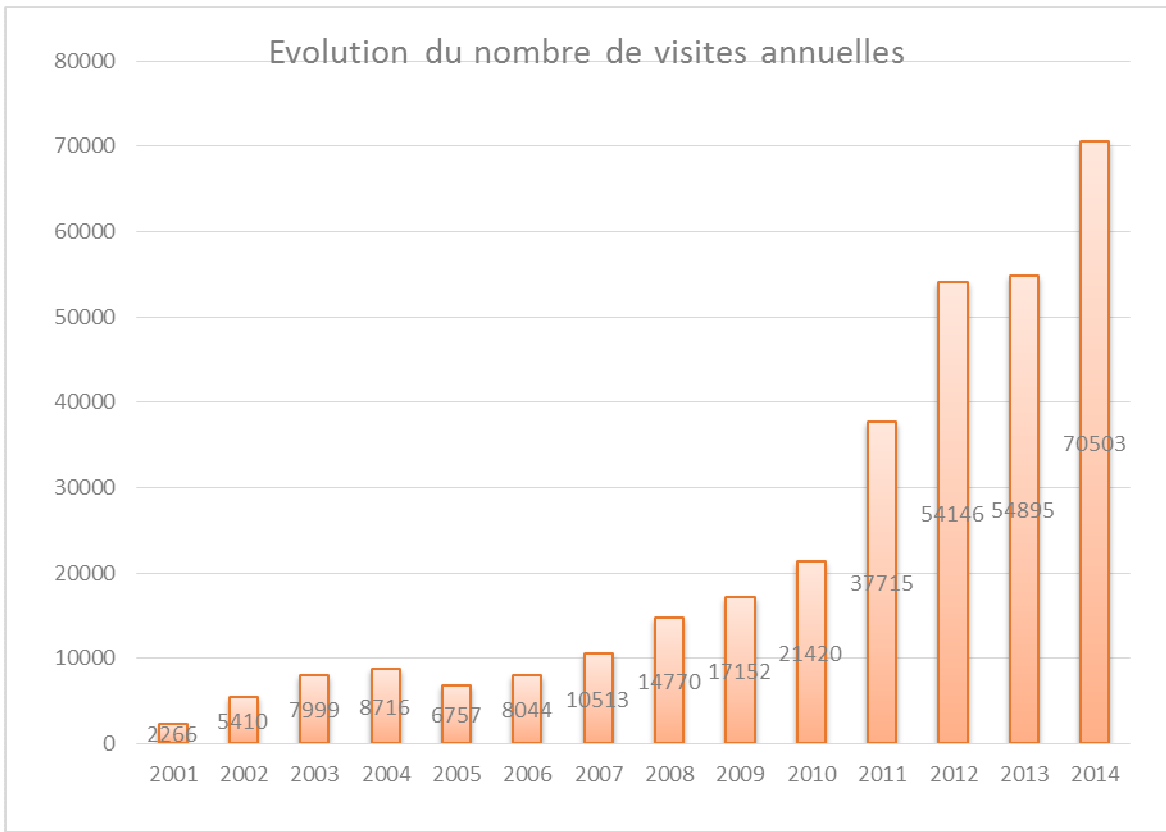
- **70 503 consultations par 47 052 visiteurs distincts pour un total de 187 302 pages vues.**

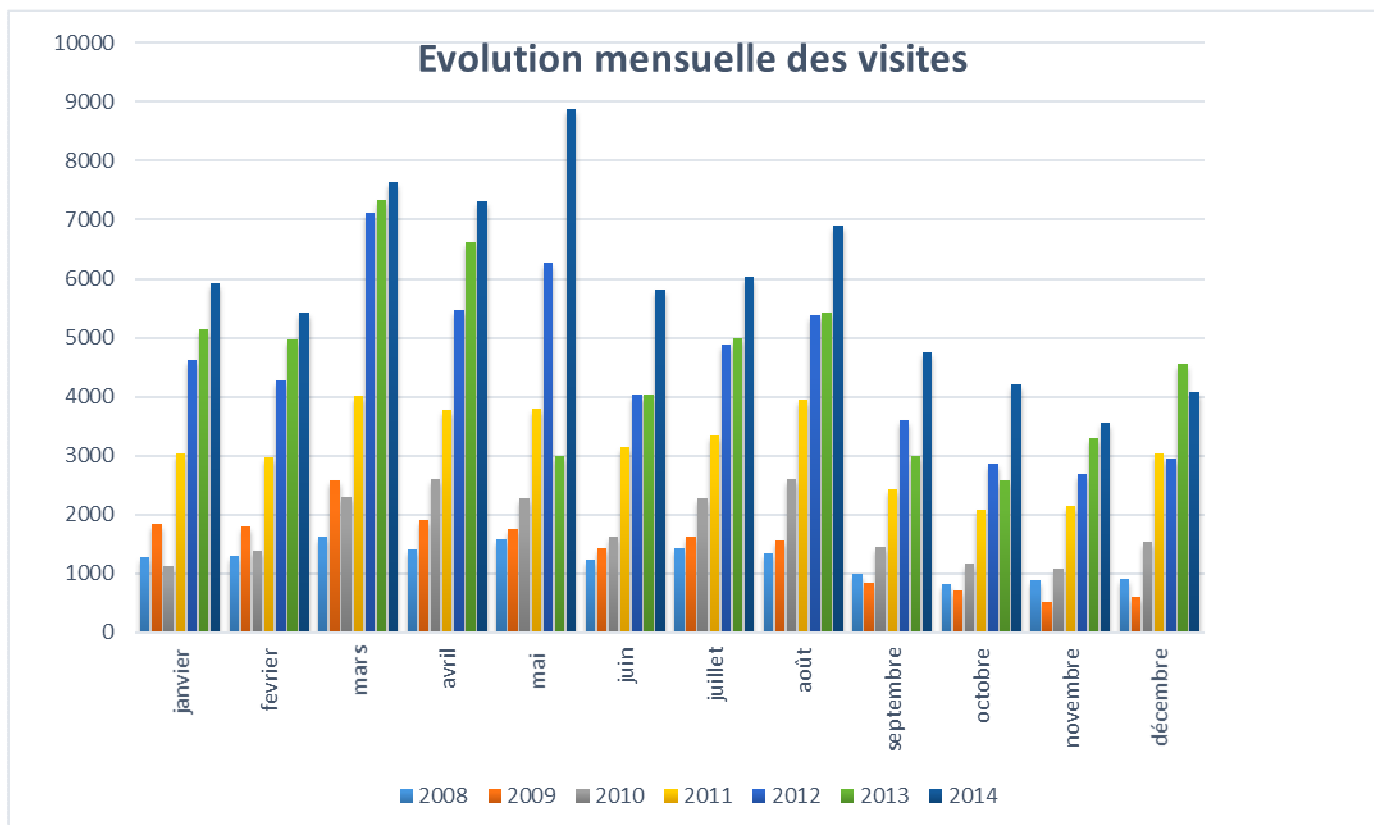
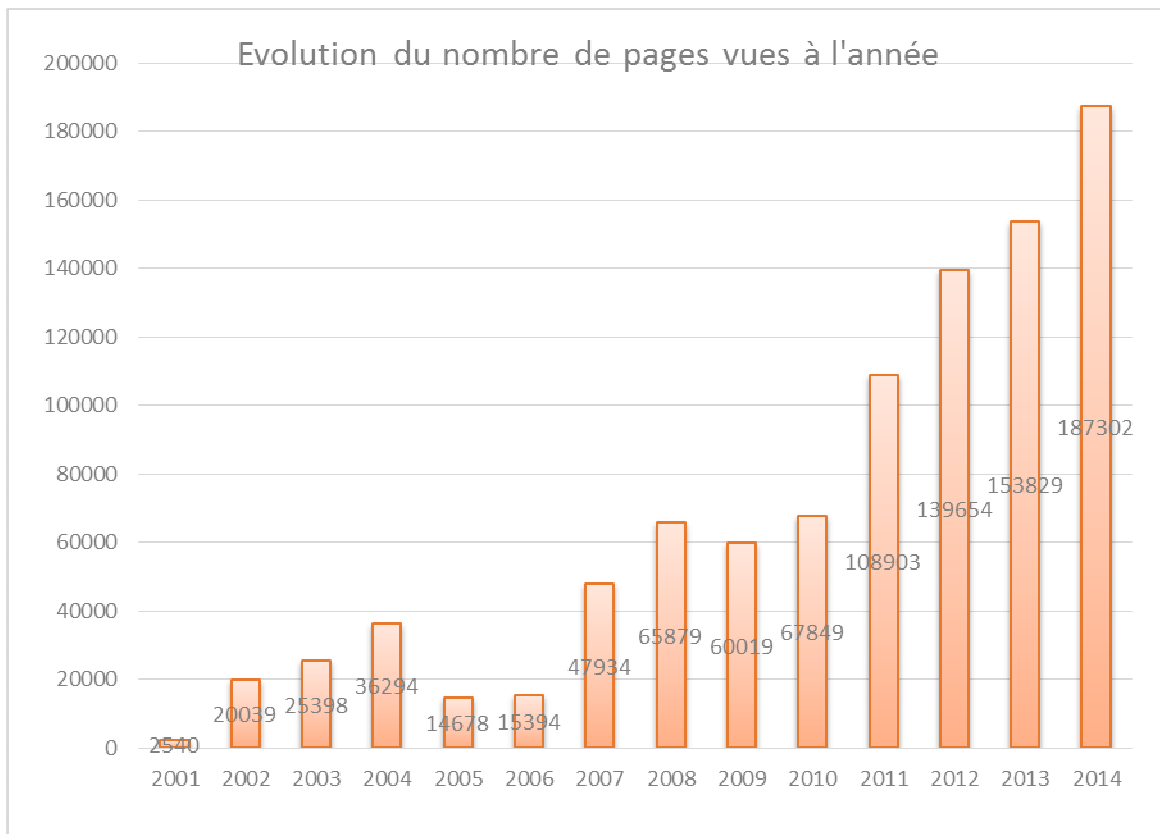
En moyenne, les internautes restent 3,02 minutes sur le site pour une moyenne de 3 pages vues par connexion. Ces statistiques sont tout à fait honorables pour un site internet. Elles montrent que les internautes parcourent relativement bien les pages du site à la recherche d'informations.

Il est intéressant de constater à quel point l'augmentation de la fréquentation de notre site internet s'est amplifiée ces dernières années.

Entre 2009 et 2014, le nombre de visites a été multiplié par trois. Cette augmentation des visites peut-être liée à la constante actualisation du site ainsi qu'à la rédaction de nombreux articles et enfin à la tenue d'un agenda.

Pour cette année 2014, 65% des visiteurs ayant parcouru nos pages web sont de nouveaux visiteurs.





Au regard de l'évolution des visites mensuelles, on peut constater comme chaque année 3 pics de fréquentation maximale :

- 1 pic avant ouverture de la truite (janvier, février, mars),
- 1 pic en avril et mai avant ouverture du carnassier,
- 1 pic pendant la période estivale (juillet-août).

Nationalité des principaux visiteurs

Pays	Visites
France	65 373
Allemagne	2 168
Suisse	490
Belge	425
Hollande	418

Pages les plus consultés par ordre d'importance

Classement	Les pages	Nombre de pages vues
1.	Page d'index du site	31 481
2.	Page sur les Etangs de la Fédération	12 838
3.	Carpe de nuit	12 496
4.	Les rivières	9 735
5.	La réglementation	7 815
6.	Carte de pêche 2014	7 734
7.	Période d'ouverture 2014	7 559
8.	Pêche en barque et en float tube	3 919
9.	Où pêcher la truite	3 746
10.	Les APPMA	3 740

Guide 2015 de la pêche en Saône et Loire

Comme chaque année, le guide de la pêche en Saône-et-Loire a été réédité. Le guide 2015 se présente sous la même forme que le guide 2014 avec toutefois des mises à jour : évolution de la réglementation, changements de présidents, une page pour présenter le service garderie...

L'impression du guide a été confiée à l'entreprise SEIC (Le Creusot).

25 000 exemplaires ont été imprimés et répartis aux AAPPMA. Le guide est distribué au moment de l'achat des cartes de pêche. Comme chaque année, il est possible de « feuilleter » en ligne le guide depuis le site Internet de la Fédération de pêche ou de le télécharger.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Partenaires publicitaires, FDAAPPMA 71.

DOSSIER ENQUÊTE PUBLIQUE, LOI SUR L'EAU, CONSULTATIONS DIVERSES

Consultation : dossier d'autorisation loi sur l'eau

● **Titre** : plan de gestion pluriannuel des opérations de dragages et d'entretien sur la rivière Seille

Maître d'ouvrage : Voies Navigables de France

Rivière : Seille

Réponse : Julien Maupoux

Date : 6 janvier 2014

Avis : à ce stade d'avancement du projet et compte tenu des éléments apportés dans le rapport d'étude, il est très difficile de se prononcer sur les travaux qui seront entrepris. En effet, les techniques employées pour ces opérations de dragages et les lieux de dépôts (pour exemple) ne sont pas encore définis. Les mesures compensatoires ne semblent en revanche pas adaptées.

● **Titre** : Travaux d'entretien du bief d'Artaix, sur le canal du Roanne à Digoin, dans les départements de la Loire et de la Saône-et-Loire

Maître d'ouvrage : Voie Navigable de France

Rivière : Canal de Roanne à Digoin

Réponse : Rémy Chassignol

Date : 15 avril 2014

Avis : avis favorable sur l'opération – Réponse par mail – Attente de voir si pêche électrique.

Consultation : dossier de déclaration loi sur l'eau

● **Titre** : Réfection de l'aqueduc sur le ruisseau de la Fouillouse, Commune de Marmagne

Maître d'ouvrage : Conseil Général de Saône-et-Loire

Rivière : Fouillouse

Réponse : Julien Maupoux

Date : 8 avril 2014

Avis : très favorable.

Consultation : dossier de déclaration d'intérêt général

● **Titre** : Aménagement de la franchissabilité du seuil du Moulin Champeaux sur Oudrache, Commune Saint Vincent de Bragny

Maître d'ouvrage : SIEAB

Rivière : Oudrache

Réponse : Rémy Chassignol

Date : 19 septembre 2014

Avis : avis favorable sur l'opération – Réponse par mail.

● **Titre : Aménagement de la franchissabilité du seuil au droit de l'Ancien moulin des Angliers sur la Bourbince – Commune Blanzly**

Maître d'ouvrage : SIEAB

Rivière : Bourbince

Réponse : Rémy Chassignol

Date : 19 septembre 2014

Avis : avis favorable sur l'opération – Réponse par mail.

● **Titre : Aménagement de la franchissabilité du seuil du Moulin Pont de Bord sur la Bourbince – Commune Volesvres**

Maître d'ouvrage : SIEAB

Rivière : Bourbince

Réponse : Rémy Chassignol

Date : 19 septembre 2014

Temps passé : 0h20 minutes

Avis : avis favorable sur l'opération – Réponse par mail.

ACTIVITE PÊCHE ET MILIEU AQUATIQUE (ANIMATION)

Acquisition de matériel d'animation

Afin de compléter le matériel déjà acquis en 2013, des ensembles, du « petit matériel » de pêche et du matériel de prélèvements ont été achetés. Voici la liste du matériel acquis en 2014 :

- Ensembles Feeder (x5), ensembles anglaises (x5) et ensemble casting (x5),
- 5 fourreaux afin de ranger et transporter ces ensembles dans les meilleures conditions,
- Une mallette complète pour le montage de mouche (x8),
- Une boîte de pêche aux leurres (pince, leurres souples, leurres dures, fils...),
- Une boîte de pêche anglaise (frondes, wagler, feeder, plomb, hameçons, fils...),
- Matériel de sensibilisation à l'environnement aquatique : des épuisettes pour le prélèvement d'invertébrés aquatiques, des petits aquariums (20L x3) pour visualiser les poissons pêchés.

Recherche de partenaires éducatifs

Toujours dans le but de développer la visibilité de la compétence animation de la Fédération, un « flyer » a été envoyé à l'ensemble des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) (environ 70 structures) dont une liste nous a été fournie par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Pour l'année 2014, des contacts sérieux ont été pris avec : Le Grand Chalon, l'ALSH (Accueil de Loisirs sans Hébergements) de Saint Rémy, l'ALSH de Cluny, 2 ALSH de Charnay, l'ALSH de Fontaine d'Ouche, l'ALSH de Blanzay, la Sauvegarde 71 et Les Papillons Blancs de Blanzay.

Animations effectuées

Animation Grand Public

Des journées d'initiation gratuites pour les adultes ont pris place durant l'été 2014 (Digoin, Fleurville, Vieille Seille, Morvan, Chalon s/Saône).

L'objectif de ces journées est de proposer une initiation à une technique de pêche pour permettre aux néophytes de découvrir le loisir pêche sans trop de difficulté. De plus, c'est aussi un moyen de promouvoir la compétence animation.

La participation à des forums des associations et foires pour communiquer sur le rôle et les missions de la Fédération et des AAPPMA (Fleurville et la balade dégustative, Forum des associations de Marcigny, salon de l'habitat Chalon s/Saône, fête de la pomme à Cluny).

La mise en place de stages multi-pêches à destination des adolescents. Ces stages de 3 jours ont pour objectifs de permettre aux jeunes un perfectionnement sur plusieurs techniques de pêche (coups, leurres, mouches) et de leur transmettre des connaissances sur la réglementation, la biologie des espèces et le fonctionnement des milieux (Paray le Monial, Chalon s/Saône et Montchanin).

Animations en Centre de Loisirs

Saint Rémy : 6 demi-journées pour un total de 61 enfants,

Charnay les Mâcon 1 : 1 demi-journée pour un total de 29 enfants,

Charnay les Mâcon 2 : 2 demi-journées pour un total de 32 enfants,

Blanzay : 2 demi-journées pour un total de 19 enfants,

Cluny : 1 demi-journée pour un total de 12 enfants,

Fontaine d'Ouche : 1 demi-journée pour un total de 7 enfants.

Animations scolaires

Saint-Usage : Présence de l'animateur lors de la restitution d'un projet mené entre 10 classes primaires du bassin et le CPIE Bresse-Jura. Mise en place d'un stand Fédération (aquarium et sa clé de détermination, loupe binoculaire et écailles de poissons, modèle anatomique de carpe) et d'une bibliographie sur les poissons d'eau douce. Une cinquantaine d'enfants est passée sur le stand pour s'essayer à la détermination des espèces de poissons.

Primaires Ormes : 1 demi-journée de découverte de la pêche électrique d'une frayère à brochet et de la biologie de cette espèce. 1 journée complète de pêche à la ligne dans la Saône les pieds dans l'eau (18 enfants ont participé à cette activité). En septembre, avec une nouvelle classe 1 demi-journée de pêche à la ligne dans l'étang neuf d'Ormes (19 enfants ont participé à cette activité).

« **Place à l'environnement** » à **Chalon** : Un atelier de découverte des poissons d'eau douce pour 4 classes de primaires du Grand Chalon (81 enfants ont participé à cet atelier).

Primaires de Saint Léger sur Dheune : 2 classes (35 enfants) ont participé à deux demi-journées de découverte des invertébrés (Dheune) et de la pêche au coup (Canal)

Collège de Saint Gengoux le National : 1 demi-journée de découverte de la pêche à la grattée et des espèces capturées avec une classe de 6^{ème} « adaptée » (10 élèves ont participé à cet atelier).

Primaire Mervans : Projet pédagogique de 6 séances de 2,5h dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP). Découverte de la rivière, des invertébrés aquatiques et de la pêche à la ligne pour un groupe constitué de 21 enfants âgés de 6 à 10 ans.

Grand Chalon : 5 demi-journées pour 4 classes primaires du Grand Chalon à l'étang de Chatenoy le Royal. Découverte de la pêche au coup et des poissons d'eau douce ainsi qu'une séance de découverte des invertébrés aquatiques (103 enfants ont participé à ces activités).

Animations AAPPMA

Lugny : Fête de la pêche des enfants. Présence de l'animateur et d'un agent de développement pendant 1 journée pour tenir un stand découverte poissons /invertébrés et le simulateur de pêche.

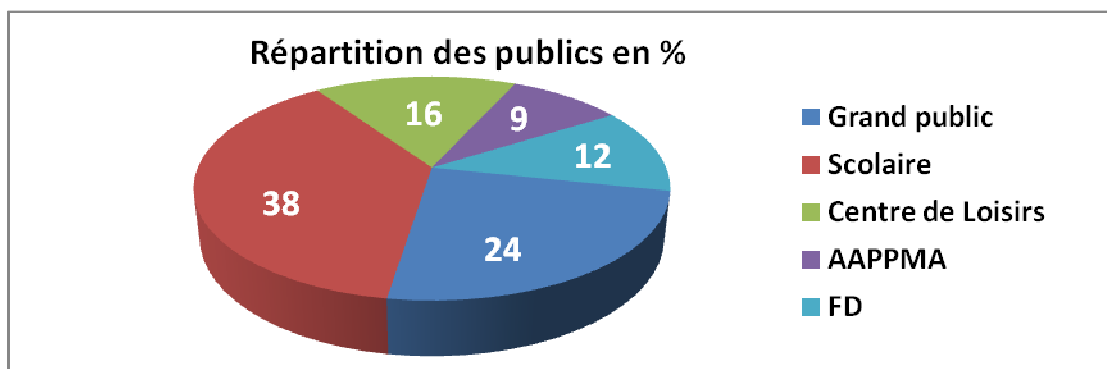
Blanzy : 1 demi-journée de découverte de la pêche à la mouche et des poissons d'eau douce pour les jeunes de l'APN (16 enfants).

Montceau : 1 demi-journée de découverte de la pêche aux leurres dans le cadre des journées sport organisées par la ville de Montceau (14 jeunes).

Animations publics spécialisés

Blanzy : mise en place de la journée « La pêche, une passion, des émotions » en partenariat avec les papillons blancs de Blanzy et l'AAPPMA locale. 11 ateliers différents (nage des leurres, lancers sur cible, simulateur de pêche, découverte des poissons d'eau douce, lancer mouche, lancer distance, découverte du matériel, l'art et le poisson) pour 11 groupes de structures accueillant des personnes en situation de handicap et 3 classes de primaires (90 personnes ont participé à cette journée).

Sauvegarde 71 (Mâcon) : 2 demi-journées de découverte de la pêche aux leurres sur le site de la Vieille Seille avec un groupe de 3 adolescents.



Réseau EEDD (Education à l'Environnement et au Développement Durable)

Ce n'est plus à démontrer, l'animation Pêche et Milieu Aquatique de la Fédération s'inscrit parfaitement dans la logique de l'EEDD. C'est pour cette raison que, cette année encore, l'animateur a participé à la rencontre régionale EEDD organisée par ALTERRE Bourgogne (Agence pour l'environnement et le développement soutenable) le 19 novembre 2014 à DIJON. Cette journée était consacrée au développement durable et sa définition. Au-delà des connaissances acquises sur la thématique traitée, cette journée était l'occasion de conforter le réseau lié à l'éducation à l'environnement. La logique de réseau doit permettre de faire connaître l'activité au plus grand nombre. De plus, c'est aussi une opportunité pour intervenir sur des projets multi-acteurs. Des liens ont pu être établis avec de nouvelles structures telles que le LAB71 ou encore la ville de Chalon.

Communication

Toujours dans le but de donner plus de visibilité et de lisibilité aux projets de la Fédération, il est essentiel de continuer la communication sur certaines thématiques.

Multimédia

- Création d'une page « les postes de pêche PMR » sur le site internet de la Fédération. Cette page recense l'ensemble des postes aménagés accessibles aux personnes à mobilité réduite. Elle fait apparaître, pour chaque poste (11), une carte de localisation géographique et une description du poste accompagnée de photos explicites,
- Mise à jour des pages « animation » sur le site internet de la Fédération (Grand public, Scolaire/Centre de Loisir, Stages),
- Animation (avec les chargés d'études) de la page Facebook de la Fédération (FD Pêche Saône et Loire).

Support papier

- Mise à jours de la page « pôle animation » dans le guide départemental papier 2015,
- Création et diffusion d'affiches et flyers concernant les activités d'animation de la Fédération.

Autre support

- Suivi du projet d'habillage du stand Fédération (4 roll-up, carte du réseau hydrographique).

Autres activités

En plus de ces activités en lien direct avec le projet animation de la Fédération, l'animateur a participé aux opérations techniques telles que les pêches d'inventaires et de sauvetages, visites de terrain, vidanges d'étang.

Responsable : Irénée SICARD

RAPPORT FINANCIER

FÉDÉRATION

Bilan
Compte de Résultat



CAISSE DE COMPENSATION

Bilan
Compte de Résultat

FÉDÉRATION

Bilan



KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Bilan Association Fédération de Pêche

Page : 17

Au : 31/12/2014

EUR

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au : 31/12/2013
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions, logiciels et droits similaires	20 600	19 739	861	2 113
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Total	20 600	19 739	861	2 113
	Immobilisations corporelles				
Terrains	57 587		57 587	57 587	
Constructions	934 228	537 649	396 579	419 320	
Inst. techniques, mat.out.Industriels	89 081	55 325	33 755	13 671	
Autres immobilisations corporelles	311 286	209 853	101 432	128 706	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Total	1 392 184	802 828	589 355	619 285	
Immobilisations financières (2)					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immob. activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés	1 066		1 066	1 066	
Prêts					
Autres immobilisations financières	600		600	600	
Total	1 666		1 666	1 666	
Total I	1 414 450	822 568	591 882	623 064	
Actif circulant	Stocks et encours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de productions biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Total				
	Avces et acptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	16 446		16 446	2 960
	Autres créances	1 205 301		1 205 301	1 153 692
Total	1 221 747		1 221 747	1 156 652	
Divers					
Autres titres					
Valeurs mobilières de placement					
Instrument de trésorerie					
Disponibilités	1 191 970		1 191 970	1 230 622	
Charges constatées d'avance (4)	19 494		19 494	22 545	
Total	2 433 212		2 433 212	2 409 819	
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecart de conversion Actif					
Total de l'actif (I+II+III+IV+V)	3 847 663	822 568	3 025 095	3 032 883	
Renvois	(1) Dont droit au bail				
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutaires compétents				
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle				
	Dons en nature restant à vendre				
	Autres				

Comptabilité tenue en euros

Bilan

Fédération de Pêche

Page :

Au : 31/12/2014

Résultat non soldé

EUR

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

Passif (après répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	481 751	476 751
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	1 055 640	1 173 180
	Report à nouveau		
	Sous-total : Situation nette	1 537 392	1 649 932
Fonds associatifs	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
	Provisions réglementées		
	Droits des propriétaires (commodat)		
	Total	I	1 537 392
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
	Total	II	
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 853	19 438
	Dettes fiscales et sociales	93 446	81 904
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 371 842	1 350 576
	Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 560	4 000	
	Total	III	1 487 702
	Ecart de conversion passif		
	Total du passif	(I+II+III+IV)	3 025 095
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	1 487 702	
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs		
	(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés	Sur les legs acceptés		
	Autres		

Comptabilité tenue en euros

FÉDÉRATION

Compte de Résultat



KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Compte de résultat Fédération de Pêche

Page : 19

Période de l'exercice 01/01/2014 31/12/2014 * Mission de Présentation

Période de l'exercice précédent 01/01/2013 31/12/2013 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue { Biens Services liés à des financements réglementaires Autres services	28 449	25 599
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	28 449	25 599
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	257 491	188 759
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	17 902	20 035
	Cotisations	469 865	450 590
	Autres produits (1)	3 308	2 950
	Total des produits d'exploitation I	777 016	687 935
Charges d'exploitation	Marchandises { Achats Variation de stocks	4 252	
	Matières premières et autres approvisionnements { Achats Variation de stocks	96 723	42 048
	Autres achats et charges externes (2)	203 733	212 513
	Impôts, taxes et versements assimilés	17 703	31 841
	Salaires et traitements	265 431	254 704
	Charges sociales	127 820	119 362
	- sur immobilisations { amortissements provisions	82 727	84 172
	Dotations d'exploitation - sur actif circulant		8 321
	- pour risques et charges		
	Subventions accordées par l'association	18 871	18 392
	Autres charges	8 951	1 820
		Total des charges d'exploitation II	826 214
	Résultat d'exploitation (I-II)	(49 198)	(85 241)
Opér. courantes	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	14 922	20 178
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total des produits financiers V	14 922	20 178
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilés		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières VI		
	Résultat financier (V-VI)	14 922	20 178
	Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)	(34 275)	(65 062)
Renvois	(1) Dont : Dons Legs et donations Produits liés à des financements réglementaires Ventes de dons en nature		
	(2) Y compris redevances de crédit-bail { mobilier immobilier	24 505	24 234

Comptabilité tenue en euros

Compte de résultat (suite) Fédération de Pêche

Période de l'exercice 01/01/2014 31/12/2014 * Mission de Présentation

Période de l'exercice précédent 01/01/2013 31/12/2013 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestions		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		11 837
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII		11 837
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestions	1 920	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 894	15 206
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 127	
	Total des charges exceptionnelles VIII	6 941	15 206
Résultat exceptionnel (VII-VIII) IX		(6 941)	(3 369)
Participations des salariés aux résultats	IX		
Impôts sur les sociétés	X	3 355	4 536
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	XI		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	XII		
Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII		791 939	719 951
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV		836 511	792 919
Excédent ou déficit (XIII-XIV)		(44 571)	(72 967)
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services			
Personnel bénévole			

Comptabilité tenue en euros

CAISSE DE COMPENSATION

Bilan



KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Bilan

Page : 13

Association

Fédération de pêche 71 Caisse Comp.

Au : 31/12/2014

EUR

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au : 31/12/2013
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions, logiciels et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Total				
	Immobilisations corporelles				
Terrains	790 135	4 848	785 286	788 967	
Constructions					
Inst. techniques, mat.out.industriels	3 488	697	2 790		
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Total	793 623	5 546	788 077	788 967	
Immobilisations financières (2)					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immob. activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
Total					
Total I	793 623	5 546	788 077	788 967	
Actif circulant	Stocks et en-cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de productions biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Total				
	Avances et acptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés				
	Autres créances	33 377		33 377	36 284
Total	33 377		33 377	36 284	
Divers					
Autres titres					
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	232 091		232 091	215 418	
Charges constatées d'avance (4)					
Total II	265 469		265 469	251 702	
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecart de conversion Actif					
Total de l'actif (I+II+III+IV+V)	1 059 093	5 546	1 053 547	1 040 669	
Renvois	(1) Dont droit au bail				
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutaires compétents				
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle				
	Dons en nature restant à vendre				
	Autres				

Comptabilité tenue en

Bilan

Fédération de pêche 71 Caisse Comp.

Au : 31/12/2014

Résultat non soldé

EUR

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

Passif (après répartition)		Exercice	Exercice précédent	
Fonds associatifs	Fonds propres			
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	421 908	421 908	
	Ecarts de réévaluation			
	Réserves	467 919	445 053	
	Report à nouveau	4 162	135	
	Sous-total : Situation nette	893 990	867 098	
Fonds associatifs	Autres fonds associatifs			
	Fonds associatifs avec droit de reprise			
	Apports			
	Legs et donations			
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
	Ecarts de réévaluation			
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme			
	Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (commodat)				
	Total	I	893 990	867 098
Provisions et fonds dédiés	Fonds dédiés			
	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement			
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)			
	Total	II		
Dettes	Dettes			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
	Emprunts et dettes financières divers (3)			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 624		
	Dettes fiscales et sociales	690	801	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes			
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
	Total	III	3 314	801
	Ecart de conversion passif	IV		
	Total du passif	(I+II+III+IV)	897 304	867 899
Renvois	Renvois			
	Dettes sauf (1) à plus d'un an			
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	3 314		
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs			
	(3) Dont emprunts participatifs			
Engagements donnés	Engagements donnés			
	Sur les legs acceptés			
	Autres			

Comptabilité tenue en

CAISSE DE COMPENSATION

Compte de Résultat



KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Compte de résultat

Fédération de pêche 71 Caisse Comp.

Page : 15

Période de l'exercice 01/01/2014 31/12/2014 * Mission de Présentation
Période de l'exercice précédent 01/01/2013 31/12/2013 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue { Biens Services liés à des financements réglementaires Autres services		
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)		
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation		
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	775	1 830
	Cotisations	179 831	176 733
	Autres produits (1)	23 565	39 733
Total des produits d'exploitation I	204 172	218 297	
Charges d'exploitation	Marchandises { Achats Variation de stocks	1 165	
	Matières premières et autres approvisionnements { Achats Variation de stocks		(25)
	Autres achats et charges externes (2)	39 944	43 451
	Impôts, taxes et versements assimilés	2 785	2 722
	Salaires et traitements		
	Charges sociales		
	- sur immobilisations { amortissements provisions	4 378	1 167
	Dotations d'exploitation - sur actif circulant		775
	- pour risques et charges		
	Subventions accordées par l'association		
Autres charges	775		
Total des charges d'exploitation II	49 049	48 090	
Résultat d'exploitation (I-II)	155 123	170 207	
Quot commercial	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	2 874	3 336
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers V	2 874	3 336	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières VI			
Résultat financier (V-VI)	2 874	3 336	
Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)	157 997	173 543	
Renvois	(1) Dont : Dons Legs et donations Produits liés à des financements réglementaires Ventes de dons en nature		
	(2) Y compris redevances de crédit-bail { mobilier immobilier		

Comptabilité tenue en

Compte de résultat (suite)

Fédération de pêche 71 Caisse Comp.

Période de l'exercice 01/01/2014 31/12/2014 * Mission de Présentation
Période de l'exercice précédent 01/01/2013 31/12/2013 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestions		27
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII		27
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestions		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 065	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII	1 065	
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		(1 065)	27
	Participations des salariés aux résultats IX		
	Impôts sur les sociétés X	690	801
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI		
	Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		
	Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII	207 047	221 661
	Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV	50 804	48 891
	Excédent ou déficit (XIII-XIV)	156 242	172 770
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
Charges			
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services		
	Personnel bénévole		

Comptabilité tenue en

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FEDERATION

Monsieur Georges GUYONNET <i>Président</i>	387, rue des Neuf Clés 71000 - MACON	06 86 26 82 46
Monsieur Marc DURANDIN <i>1er Vice-Président</i>	125, route du Grand Villeneuve 71590 – GERGY	06 68 02 05 02
Monsieur Christian LARGE <i>2ème Vice-Président</i>	32, boulevard Jean Mermoz 71130 - GUEUGNON	03 85 85 38 52
Monsieur Alain VAUNAIZE <i>Trésorier</i>	18, résidence la Motte Verte 71160 – DIGOIN	03 85 53 44 35
Monsieur Joël CHATOT <i>Secrétaire</i>	459, rue du Moulin Blaine 71500 – CHATEAURENAUD	03 85 75 18 39
Monsieur André BOIVIN <i>Administrateur</i>	37, boulevard de la Liberté 71150 - CHAGNY	03 85 87 01 58
Monsieur André FOURRIER <i>Administrateur</i>	347, rue Pierre Vaux 71410 – SANVIGNES-LES-MINES	03 85 67 25 66
Monsieur Alain GODARD <i>Administrateur</i>	54, rue Emile Zola 71670 – LE BREUIL	03 85 80 41 46
Monsieur Jean-Yves GUENNEGUEZ <i>Administrateur</i>	1, allée du Grand Curtil 71380 – CHATENOY-EN-BRESSE	03 85 96 57 48
Monsieur Georges MAMESSIER <i>Administrateur</i>	Le Bourg 71110 – ST-DIDIER-EN-BRIONNAIS	03 85 25 04 20
Monsieur Bernard PICHET <i>Administrateur</i>	574, rue de la Légende 71290 - ORMES	03 85 40 26 10
Monsieur François LAVAL <i>Administrateur</i>	3, rue des Carrières 71160 – DIGION	03 85 53 25 19
Monsieur Eric LARGE <i>Administrateur</i>	Cropet 01270 - BEAUPONT	04 74 51 29 21

PERSONNEL DE LA FÉDÉRATION

Agent de Développement

Thomas BRETON	Les Noues 71260 – ST-GENGOUX-DE-SCISSE tél. 06 86 26 82 48	<i>Anzy-le-Duc, La Chapelle-sous-Dun, Charolles, Chassigny-sous-Dun, Chauffailles, La Clayette, Cluny, Crêches/Saône, Digoin, Iguerande, Lugny, Mâcon, Marcigny, Pontanevaux, Prissé, Sainte-Cécile, St-Igny-de-Roche, St-Maurice-les-Chateauneuf, St-Maurice-de-Satonnay, Tramayes, Varenne l'Arconce, Saint Yan.</i>
Alain MERCIER	52, route de Couches 71670 – LE BREUIL tél. 06 70 93 12 55	<i>Anost, Autun, Blanzay, Bourbon-Lancy, Charbonnat/Arroux, Ciry-le-Noble, Le Breuil, Le Creusot Perche, Digoin, Ecuisses, Epinac, Etang/Arroux, Gévelard, Gueugnon, Lucenay l'Eveque, Marmagne, Montceau-les-Mines, Montchanin, Oudry, Palinges, Paray-le-Monial, Perrecy-les-Forges, St-Berain/Dheune, Saint-Vallier, Toulon/Arroux.</i>
Didier PAGEAUX	346, rue de l'Etang de Pitoure 71310-LA-CHAPELLE-ST-SAUVEUR tél. 06 86 26 82 53	<i>Bellevesvre, Chagny, Chalons/Saône, Chamay-les-Chalons, Dennevy, Gergy, Pierre-de-Bresse, Rully, St-Germain-du-Bois, St-Germain-du-Plain, St-Léger/Dheune, Verdun-sur-le-Doubs</i>
Thierry VAUTRIN	Le Bourg 71470 – LA CHAPELLE-THECLE tél. 06 86 26 82 52	<i>Cuisery, Dommartin-les-Cuisseaux, Louhans, Ormes, Rancy, Romenay, Sagy, Saint-Ambreuil, Sainte-Croix, Saint-Usuge, Salornay/Guye, Tournus, Pêcheurs Amateurs.</i>

Secrétariat

Virginie POLLIER Secrétaire Comptable

Tiphaine BUY Secrétaire

Technique

Rémy CHASSIGNOL Chargé d'études 06 73 47 81 72

Julien MAUPOUX Chargé d'études 06 86 26 82 50

Animation

Irénée SICARD Animateur Pêche et Milieux Aquatiques 07 87 78 78 23

ASSOCIATIONS AGRÉÉES POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

Associations	Présidents	Adresses	Téléphones
01 ANOST « <i>La Gaule Anostière</i> »	Robert BIGEARD	Dront ; 71550 – Anost	03.85.82.73.01
02 ANZY-LE-DUC « <i>Anzy – Arconce</i> »	Maurice JANVIER	La Rue ; 71110 – Anzy-le-Duc	03.85.25.32.46
03 AUTUN « <i>Union Gaule Autunoise & Pêcheurs Morvandiaux</i> »	Jean-Louis GABRIEL	16, rue Gaston Joliet ; 71400 – Autun	03.85.86.30.23
04 BELLEVESVRE « <i>La Brenne</i> »	Bernard JEANROY	9, route de Bellevesvre ; 71270 – Torpes	06.83.31.08.53
05 BLANZY « <i>Les Chevaliers de la Gaule</i> »	André PAPILLON	1, impasse des Rompois ; 71450 – Blanzay	03.85.68.04.62
06 BOURBON-LANCY « <i>AAPPMA de Région</i> »	Christian LAPETITE	14, rue du 19 mars ; 71140 – Bourbon-Lancy	03.85.89.15.49
07 CHAGNY « <i>La Gaule Chagnotine</i> »	André BOIVIN	37, boulevard de la Liberté ; 71150 – Chagny	03.85.87.01.58
08 CHALON-SUR-SAONE « <i>La Gaule Chalonnaise</i> »	Jean-Yves GUENNEGUEZ	1, allée du Grand Curtil ; 71380 – Chatenoy-en-Bresse	03.85.96.57.48
09 LA CHAPELLE-SOUS-DUN « <i>Les Pêcheurs de la Chapelle</i> »	Gérard ROUSSIN	Champlong ; 71800 – La Chapelle-sous-Dun	03.85.28.17.34
10 CHARBONNAT-SUR-ARROUX « <i>La Truite</i> »	Roger LABRUYERE	49, route des grands Champs ; 71710 Marmagne	03.85.78.24.56
11 CHARNAY-LES-CHALON « <i>La Dorade</i> »	Michel NIOT	18, rue de Molaise ; 71350 – Ecuelles	03.85.91.50.70
12 CHAROLLES « <i>Les Pêcheurs Charollais</i> »	Jean-Paul BILLARD	Petit Civry ; 71800 – St Julien de Civry	03.85.70.64.75
13 CHASSIGNY-SOUS-DUN « <i>Mussy – Anglure</i> »	Christophe BERAUD	Le Bourg ; 71170 – Chassigny sous Dun	06.75.85.91.20
15 CHAUFFAILLES « <i>La Gaule</i> »	Jean-Jacques JANDEAU	15, chemin du Tour du Bois ; 71170 – Chauffailles	03.85.26.40.63
16 CIRY-LE-NOBLE « <i>La Gaule Cirysienne</i> »	Pascal PRICAT	5/1, rue Dumas ; 71420 – Ciry-le-Noble	03.85.79.08.74
17 LA CLAYETTE « <i>Les Pêcheurs du Sornin</i> »	Jean-Louis LABAUNE	18, rue du 8 mai ; 71800 – La Clayette	03.85.28.09.94
18 CLUNY « <i>La Gaule Clunyoise</i> »	Gilbert TOUZOT	8, rue Marie-Louise Zimberlin ; 71250 – Cluny	03.85.59.17.25
19 CRECHES-SUR-SAONE « <i>L'Arloise</i> »	Alain DEBORDE	274, route des Préauds ; 71570 - Chânes	03.85.37.13.70
20 LE BREUIL « <i>La Gaule du Breuil</i> »	Bernard DEFOSSE	Mairie du Breuil – Place du 19 mars 1962 – 71670 Le Breuil (Siège)	09.52.67.83.91
21 LE CREUSOT « <i>La Perche de Torcy Neuf</i> »	Michel GAUTHIER	14, rue d'Allevard ; 71200 – Le Creusot	03.85.56.01.36
22 CUISERY « <i>Le Goujon Cuiserotain</i> »	Olivier BERNOLIN	494, route de Bourg-en-Bresse ; 71290 – Brienne	03.85.40.10.02
23 DENNEVY « <i>Les Fervents de la Dheune</i> »	Pierre-Marie PERRIN	6, impasse Millery ; 71510 – Dennevay	06.64.29.10.05
24 DIGOIN « <i>La Gaule Digoinaise</i> »	Alain VAUNAIZE	18, Résidence la Motte Verte ; 71160 – Digoin	03.85.53.44.35

Associations	Présidents	Adresses	Téléphones
25 DOMMARTIN-LES-CUISEAUX « <i>Les Amis du Solnan</i> »	Noël MOISSONNIER	529, chemin de Villars Putet ; 71480 – Dommartin-les-Cuiseaux	03.85.76.61.27
26 ECUISSES « <i>La Ravageuse</i> »	Romuald MARTIN	24, rue des Pinsons ; 71210 – Ecuisses	06.32.73.30.65
27 EPINAC « <i>La Gaule Morvandelle</i> »	René BASSY	95, rue du 11 novembre 1918 ; 71360 – Epinac	03.85.82.15.35
28 ETANG-SUR-ARROUX « <i>La Gaule Etangoise</i> »	Clément BOURACHOT	1, impasse de Fleury ; 71400 – Autun	06.19.81.53.79
29 GENELARD « <i>La Bourbince</i> »	Gilles BLANCHARD	5, rue des Thinots ; 71430 – Palinges	03.85.57.49.05
30 GERGY « <i>La Perche</i> »	Marc DURANDIN	125, route du Grand Villeneuve ; 71590 – Gergy	06.68.02.05.02
31 GUEUGNON « <i>La Perche Gueugnonnaise</i> »	Christian LARGE	32, boulevard Jean Mermoz ; 71130 – Gueugnon	03.85.85.38.52
32 IGUERANDE « <i>Les Amis de la Loire</i> »	Jean PERRIN	Les Grandes Varennes ; 71340 – Iguerande	03.85.84.10.70
33 LOUHANS « <i>La Seille</i> »	Joël CHATOT	459, rue du Moulin Blaine ; 71500 – Chateaurenaud	03.85.75.18.39
34 LUCENAY L'ÉVÊQUE « <i>La Gaule Lucenoise</i> »	Bernard MOREL	Le Bourg ; 71540 – Lucenay l'Évêque	03.85.82.67.62
35 LUGNY « <i>Les Amis de la Bourbonne</i> »	Pierre COMTE	Route des Eaux Bleues ; 71260 – Lugny	03.85.33.23.99
36 MACON « <i>La Parfaite</i> »	Alain BEAU	Centre Paul Bert – 389 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny ; 71000 – Mâcon (siège)	03.85.38.13.10
37 MARCIGNY « <i>Les Pêcheurs de Loire</i> »	Bouhadjar BOUDJEMA	6, Les Varennes ; 71110 – Marcigny	03.85.25.33.77
38 MARMAGNE « <i>Les Amis du Mesvrin</i> »	François DROZDOWSKI	870, route du Mesvrin ; 71710 – St-Symphorien-de-Marmagne	03.85.78.25.03
40 MONTCEAU-LES-MINES « <i>La Gaule Montcellienne</i> »	Alain SEGAUD	33, rue de Charolles ; 71300 – Montceau-les-Mines	03.85.58.84.87
41 MONTCHANIN « <i>La Flottante</i> »	Pierre MICONNET	14, rue des Chardonnerets ; 71210 - Montchanin	03.85.78.42.85
42 ORMES « <i>Les Amis du Port</i> »	Bernard PICHET	574, rue de la Légende ; 71290 – Ormes	03.85.40.26.10
43 OUDRY « <i>L'Oudrachienne</i> »	Bernard KUDLINSKI	Chadzeau ; 71420 – Oudry	03.85.70.26.44
44 PALINGES « <i>La Gaule Palingeoise</i> »	Céline LETANG	21, impasse Sarah Bernhardt Bât. H, Appt. 27 ; Bois du Vernes – 71300 – Montceau les Mines	06.11.59.33.61
45 PARAY-LE-MONIAL « <i>La Brème Parodienne</i> »	Emmanuel CARRIER	« Le Champ tout seul » ; 71600 – Hautefond	06.07.34.97.19
46 PERRECY-LES-FORGES « <i>L'Oudrache</i> »	Didier RISSE	7, rue Jean Moulin ; 71300 – Montceau les Mines	06.06.81.72.73
47 PIERRE-DE-BRESSE « <i>Doubs & Guyotte</i> »	Jean-Paul INSELIN	23, rue des Maubards ; 71270 – Pierre-de-Bresse	03.85.76.28.73
48 PONTANEVAUX « <i>Association Régionale de Pêche</i> »	Armand CANARD	922, route de Loyse ; 71570 – La Chapelle-de-Guinchay	03.85.36.76.11
49 PRISSE « <i>La Gaule de la Petite Grosne</i> »	Albert GUERIN	25, rue Emile Zola ; 71000 - Mâcon	03.85.29.96.93

Associations	Présidents	Adresses	Téléphones
50 RANCY « <i>Les Joyeux Pêcheurs du Bassin de la Seille</i> »	Jean-Louis FICHET	196, route de Louhans ; 71290 – Rancy	03.85.74.27.60
51 ROMENAY « <i>La Perche</i> »	Claude VICARD	Lot. Le Rompois ; 770, route de Montpont en Bresse ; 71470 – La Chapelle-Thècle	03.85.72.95.11
52 RULLY « <i>La Thalie</i> »	Hubert BRICE	23, rue du Moulin à Vent ; 71150 – Rully	03.85.87.05.59
53 SAGY « <i>Le Gardon Bressan</i> »	EN COURS DE MODIFICATION		
54 SAINT-AMBREUIL « <i>Amicale de la Basse Vallée</i> »	Gérard VOLAND	5, rue du Quart Rouge ; 71240 – Lalheue	03.85.44.75.96
55 SAINT-BERAIN-SUR-DHEUNE « <i>La Gaule</i> »	Jean-Luc CANAL	Place du Lieutenant des Brunes ; 71510 – St-Bérain / Dheune	03.85.45.64.99
56 SAINTE-CECILE « <i>Les Gaulois de la Valouze</i> »	Guy MORET	145, chemin de Luteau ; Lieu dit Lapalue ; 71960 – Verzé	03.85.33.40.77
57 SAINTE-CROIX « <i>Les Pêcheurs du Solnan</i> »	Grégory PROST	10 allée Camille Saint Saens ; 71500 – Louhans	06.50.64.02.38
58 SAINT-GERMAIN-DU-BOIS « <i>Amicale des Pêcheurs & Riverains</i> »	René DUMONT	26, route de Louhans ; 71330 – Saint-Germain-du-Bois	03.85.72.00.04
59 SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN « <i>La Gaule San-Germinoise</i> »	Jean-Marc GALLAND	15, Route de la Corvée ; 71370 – Baudrières	03.85.47.36.48
60 SAINT-IGNY-DE-ROCHE « <i>La Saumonée</i> »	Jean-Pierre DESBOIS	Les Bruyères ; 71170 – Saint-Igny-de-Roche	03.85.26.37.81
61 SAINT-LEGER-SUR-DHEUNE « <i>La Gaule</i> »	Jean-Claude HOUEMENT	36, route de Couches ; 71510 – Saint-Léger-sur-Dheune	03.85.45.32.12
62 SAINT-MAURICE-LES-CHATEAUNEUF « <i>Mussy – Sornin</i> »	Jean-Jacques LAMURE	Le Bourg ; 71740 – Saint-Maurice-les-Chateauneuf	03.85.26.24.31
63 SAINT-MAURICE-DE-SATONNAY « <i>Les Amis de la Mouge</i> »	Yves MAZOT	Chemins des Bourdon ; 71260 – Senozan	03.85.36.08.90
64 SAINT-USUGE « <i>Le Gardon</i> »	Rémy PETITJEAN	91, rue de Charangeroux – 71500 – Saint-Usuge	03.85.72.17.33
65 SAINT-VALLIER « <i>La Perche du Centre</i> »	André FOURRIER	347, rue Pierre Vaux ; 71410 – Sanvignes-les-Mines	03.85.67.25.66
66 SALORNAY-SUR-GUYE « <i>Le Réveil de la Guye</i> »	EN COURS DE MODIFICATION		
67 TOULON-SUR-ARROUX « <i>L'Ablette Toulonnaise</i> »	Christophe PAUTET	La Grande Morambeau ; 71320 – Toulon-sur-Arroux	03.85.79.47.71
68 TOURNUS « <i>La Bienfaitante</i> »	Alain PERRET	8, impasse des Pivoines ; 71700 – Tournus	03.85.51.24.60
69 TRAMAYES « <i>Grosne Occidentale & Affluents</i> »	Noël BONIN	280, route de Levigny ; 71850 – Charnay-les-Mâcon	03.85.34.40.49
70 VARENNES L'ARCONCE « <i>La Perche Brionnaise</i> »	Georges MAMESSIER	Le Bourg ; 71110 – Saint-Didier-en-Brionnais	03.85.25.04.20
71 VERDUN-SUR-LE-DOUBS « <i>La Pauchouse Verdunoise</i> »	Christian PIFFAUT	Route de Dole ; 71350 – Sermesse	06.50.90.20.31
72 PECHEURS AMATEURS AUX ENGINs	François LAVAL	3, rue des Carrières ; 71160 – Digoin	03.85.53.25.19
73 SAINT YAN « <i>Les Amis de l'Arconce</i> »	Jean Pierre LECOEUR	Route de Poisson ; Saint Maurice ; 71600 Saint Yan	03.85.84.93.76